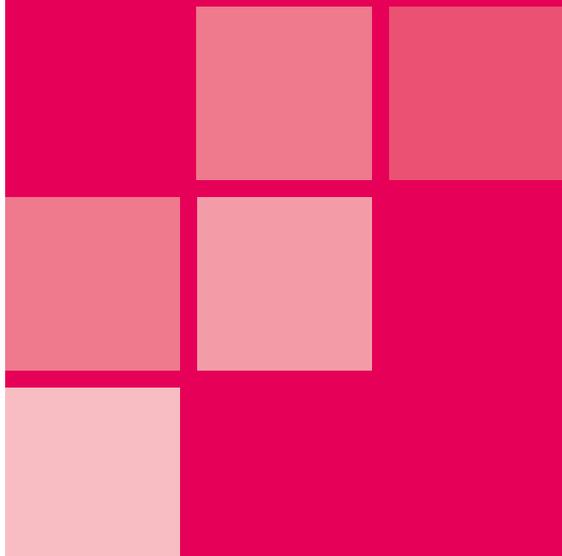




DÉMARCHE TERRITOIRES ET VIE SOCIALE

Politique jeunesse et intercommunalités

Méthode et résultats
d'une démarche pour accompagner
la réflexion des élus locaux



POLITIQUE JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉS

**MÉTHODE ET RÉSULTATS D'UNE DÉMARCHE
POUR ACCOMPAGNER LA RÉFLEXION
DES ÉLUS LOCAUX**

Kamel Rarrbo

Sociologue, expert associé à Mairie-conseils

Emmanuelle Stroesser

Journaliste

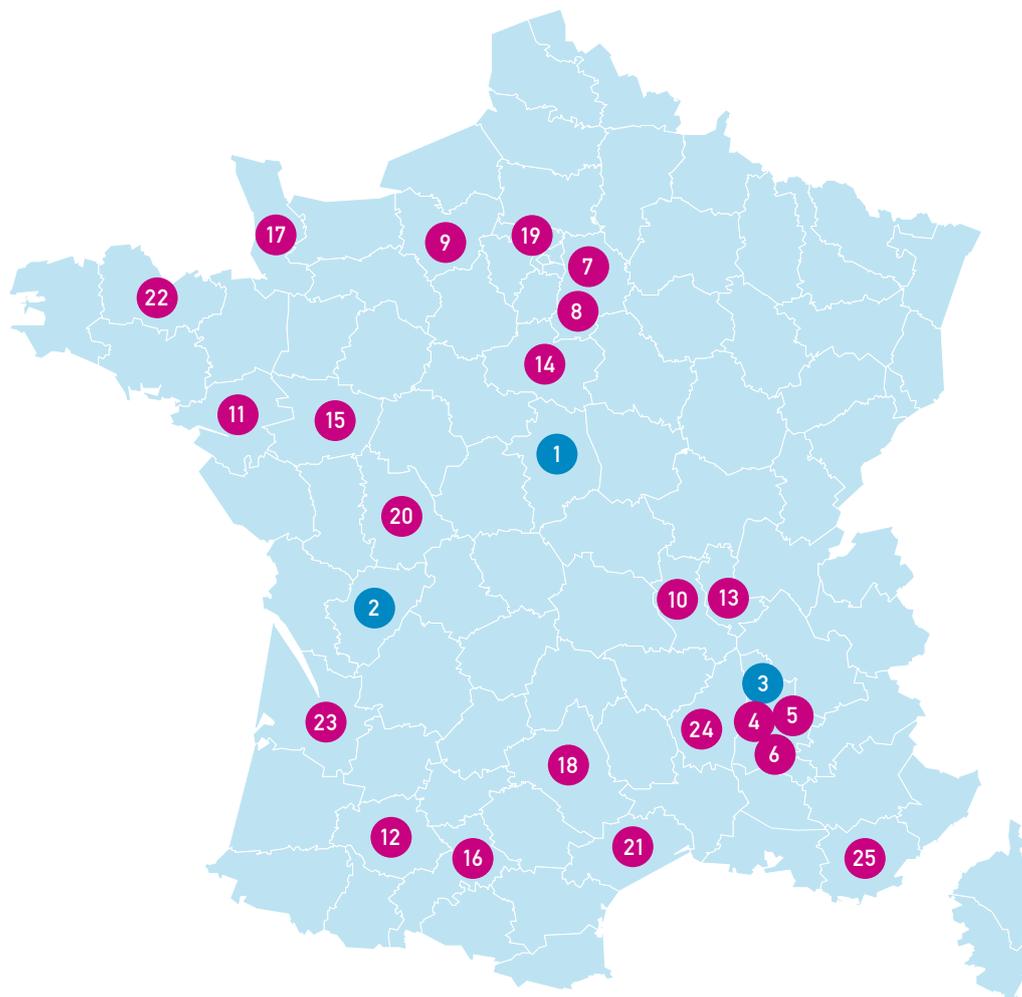
Bernard Saint Germain

Chargé de mission Mairie-conseils

Février 2015

CARTE DES TERRITOIRES	4
INTRODUCTION	5
CONTEXTE ACTUEL DES POLITIQUES JEUNESSE	7
ENJEUX DES POLITIQUES JEUNESSE DANS LE CADRE DES INTERCOMMUNALITÉS	11
APRÈS LA DÉMARCHE: QUELLE ÉVOLUTION DES POLITIQUES JEUNESSE ?	14
DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE	19
PAROLES D'ÉLUS SUR TROIS TERRITOIRES	29
PRÉSENTATION DU RÉSEAU JEUNESSE INTERCOMMUNALITÉS.....	42
BIBLIOGRAPHIE.....	45

CARTE DES TERRITOIRES ACCOMPAGNÉS



● Les trois territoires expérimentaux

- | | |
|---------------------------|----------|
| 1. CC Terres Vives | Cher |
| 2. CC Braconnne Charente | Charente |
| 3. CC Pays de l'Hermitage | Drôme |

● Les autres territoires accompagnés

- | | |
|----------------------------------------------|------------------|
| 4. CC Val de Drôme | Drôme |
| 5. CC Pays de l'Herbasse | Drôme |
| 6. CC Canton Bourg de Péage | Drôme |
| 7. CC Moret Seine et Loing | Seine-et-Marne |
| 8. CC Gâtinais Val de Loing | Seine-et-Marne |
| 9. CC de l'Andelle | Eure |
| 10. CC Forez en Lyonnais | Loire |
| 11. Pays d'Ancenis | Loire-Atlantique |
| 12. CA Val de Garonne | Lot-et-Garonne |
| 13. CC Pays Mornantais | Rhône |
| 14. CC du Malsherbois | Loiret |
| 15. CC Centre Mauges | Maine-et-Loire |
| 16. CC Coteaux du Girou | Haute-Garonne |
| 17. Pays de la Baie du Mont St Michel (7 CC) | Manche |
| 18. CC Bozouls-Comtal | Aveyron |
| 19. CC du Val de Viosne | Val-d'Oise |
| 20. CC Région de Couhé | Vienne |
| 21. CC Pays de Lunel | Hérault |
| 22. CC du Mené | Cotes-d'Armor |
| 23. CC de Montesquieu | Gironde |
| 24. CC Rhône aux Gorges de l'Ardèche | Ardèche |
| 25. CC Verdon Mont Major | Var |

INTRODUCTION

LES POLITIQUES JEUNESSE, UN ENJEU DE VIE SOCIALE

Depuis la mise en œuvre de la démarche jeunesse à partir des années 2007-2008 par Mairie-conseils, les politiques intercommunales destinées à la jeunesse sont de plus en plus reconnues comme un enjeu pour la vie sociale.

Les éléments de contexte expliquent la situation actuelle de la jeunesse. Depuis 2008, la crise persiste avec des effets importants sur les jeunes. Au deuxième trimestre 2012, le taux de chômage de la tranche des 15-24 ans atteint 22,7%, avec des conséquences notoirement importantes sur la jeunesse la plus fragile. On parle de décrochage social pour cette frange de la jeunesse. La jeunesse est devenue un enjeu politique de plus en plus prégnant. Dans nombre de territoires, la jeunesse est devenue une priorité politique. Une nouvelle gouvernance est à l'étude au niveau des régions et des départements pour appréhender cette question de la politique jeunesse (comme avec l'exemple de la région Bretagne¹). L'emploi des jeunes est au cœur des préoccupations nationales et locales. Il est devenu le socle de l'équilibre social en France et aussi en Europe. On constate partout une accentuation des déséquilibres et des difficultés sociales.

D'autres facteurs interviennent, comme la périurbanisation croissante de zones rurales qui engendre des demandes et des besoins d'accueil de loisirs d'enfants et de jeunes et des offres d'activités sportives et culturelles ou maintien de classes scolaires dans les villages ruraux et périurbains.

DE LA QUESTION DE L'ADOLESCENCE AUX ENJEUX TERRITORIAUX

L'adolescence s'affirme comme une question sociale majeure. Ce n'était pas le cas en 2006-2007, quand Mairie-conseils a lancé cette démarche. Une nouvelle expertise s'est développée. Des formations adaptées aux politiques jeunesse ont été mises en place à Bordeaux, mais aussi à Lille, Rennes ou Evry. À Rennes, une chaire universitaire vient de s'ouvrir consacrée à la jeunesse. L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) tente de construire un centre de ressources et un observatoire de la jeunesse.

Les enjeux territoriaux de la jeunesse deviennent plus présents. Pour combattre le manque d'attractivité ou l'exode des jeunes, l'Auvergne vient de lancer un pack pour essayer de capter les jeunes diplômés en offrant un package financier et matériel d'accueil. Des territoires s'interrogent sur leur avenir, tels la Bourgogne, l'Auvergne et la Bretagne, ce dernier étant l'un des acteurs les plus novateurs en la matière avec l'expérimentation d'une gouvernance sur les politiques jeunesse à l'échelle régionale intégrant la région, les départements et les agglomérations. Ces nouveaux acteurs émergent, d'une façon non homogène. Par ailleurs, des départements apportent leur aide aux intercommunalités et d'autres pas. Ici et là, des initiatives émergent des pays : par exemple à Drôme-des-Collines, le pays de la Baie du Mont-Saint-Michel et dans les Pyrénées-Orientales.

1 La région Bretagne a mis en place une coordination opérationnelle des politiques jeunesse, le G 16 regroupant la région Bretagne, les quatre départements et les principales agglomérations de la région.

POLITIQUES JEUNESSE

CONTEXTE, ENJEUX, DÉMARCHE ET ÉVOLUTIONS

1. LE CONTEXTE ACTUEL DES POLITIQUES JEUNESSE

Les politiques jeunesse ont fortement évolué depuis ces six dernières années, en termes de préoccupations et d'organisations notamment. La politique jeunesse s'est retrouvée dans de nombreux agendas de collectivités locales, départementales, régionales et celui de l'État.

Par ailleurs, de nombreuses études et ouvrages ont été publiés (voir la bibliographie en annexe).

En 2008, dans une précédente publication¹, nous évoquions l'impact des représentations négatives sur les jeunes comme obstacle à la construction des politiques jeunesse.

«Un des éléments clés et structurants du contexte des politiques jeunesse est que l'on perçoit la jeunesse, les jeunes, d'une manière essentiellement négative. C'est une vision négative, paternaliste, qui prédomine dans la structuration des représentations sociales en direction de la jeunesse d'une manière globale. C'est une des conclusions du rapport Charvet en 2001 du Commissariat général au Plan «Jeunesse, un devoir d'avenir». Cette commission fait le constat que cette vision a des conséquences importantes en termes de choix d'intervention opérationnelle et de structuration des politiques en direction des jeunes. C'est souvent sous le prisme de la précarité et de la délinquance, que nous parlons, que nous analysons, que nous essayons de comprendre les jeunes.»

Comme nous l'avons déjà signalé, la crise économique et sociale qui perdure affecte principalement la situation sociale de la jeunesse. Cette dernière apparaît comme une variable d'ajustement du marché de l'emploi. La précarité des jeunes s'est renforcée, son insertion socio-économique s'en trouve plus compliquée, les stages non rémunérés ont fortement augmenté... La frange la plus fragile de la jeunesse décroche socialement avec peu de qualifications et de diplômes et un chômage qui touche toujours un quart des jeunes actifs.

Le débat sur un éventuel conflit intergénérationnel perdure depuis les années 2007-2008 :

«La France est pour une fois sur la première marche du podium, celui du classement des inégalités de générations. Elle a sacrifié sa jeunesse plus que n'importe quelle autre société développée, comme le démontre l'étude des niveaux de vie.²»

L'intervention publique en direction de l'enfance et de la jeunesse a fortement évolué durant la dernière décennie. Les politiques de l'enfance et de la jeunesse ont fait un saut quantitatif et qualitatif important : beaucoup de collectivités de différents niveaux ont ouvert le «dossier jeunesse». La définition et la production d'une politique jeunesse concernent l'ensemble des conseils régionaux. Ces derniers ont même organisé des rencontres nationales autour des politiques jeunesse

1 *Politique jeunesse et communauté de communes*. Compte rendu d'une démarche expérimentale. Kamel Rarrbo, Bernard Saint Germain, Emmanuelle Stroesser, éd. Mairie-conseils, 2008

2 *Une France qui sacrifie sa jeunesse*, Louis Chauvel (sociologue à l'université du Luxembourg) et Martin Schroder (sociologue à l'université allemande de Marburg) in *Le Monde*, 09.06.2014.

au niveau des régions³. Une part importante des conseils généraux et de pays a fait de même. Les communes et les intercommunalités ont participé à ce mouvement général. L'État a réalisé un diagnostic important avec la commission de Martin Hirsch. Aujourd'hui – et seulement depuis deux ans –, la France dispose d'un observatoire de la jeunesse géré par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Logiquement et inmanquablement, la professionnalisation des intervenants jeunesse (des associations et des collectivités) contribue à améliorer le niveau de qualité des actions et interventions en direction de l'enfance et de la jeunesse. Une expertise interne aux collectivités se construit et deviendra une ressource qui facilitera la prise en charge de ce secteur complexe et problématique. Par ailleurs, le rôle toujours indispensable des bénévoles contribue à renforcer les politiques jeunesse locales, notamment en zones rurales et périurbaines.

DES CONCEPTS MAÎTRISÉS QUI DEVIENNENT OPÉRATOIRES

Clarifier la démarche politique Jeunesse et intercommunalité nécessite de préciser le sens de trois concepts : la politique, la jeunesse et l'espace rural et périurbain.

► **La question de la politique.** Le terme de politique est défini aussi bien par des orientations que par un projet global et des dispositifs contractuels ou financiers. Cela peut sembler évident à première vue, mais peut-être pas pour l'ensemble des acteurs locaux. Une politique peut-elle se définir seulement à partir d'un dispositif comme celui du Contrat éducatif local⁴ ou du nouveau Contrat enfance-jeunesse des CAF ? Bien sûr que non ! Ces dispositifs ne peuvent être que des outils mobilisés dans un cadre général ; guidés et orientés par un projet politique global.

3 La dernière en date celle de Metz en 2013, précédée de celle d'Arcachon en 2011.

4 Le contrat éducatif local instauré en 1998 tend à progressivement disparaître dans un nombre non négligeable de départements. Néanmoins, il reste présent dans un nombre non négligeable de territoires.

► **La question de la jeunesse.** La jeunesse n'est pas une catégorie unifiée et homogène. C'est une pluralité de statuts socioculturels différents. Nous avons à accompagner plusieurs jeunesse. Il serait bien sûr plus simple pour l'action publique d'avoir à traiter une seule catégorie unifiée puisque la réponse à ses besoins serait simplifiée. La société est beaucoup plus complexe et les acteurs des politiques jeunesse se doivent donc à considérer et appréhender la jeunesse dans une vision plurielle. Les politiques locales jeunesse doivent, donc, avoir une réponse adaptée et donc plurielle sur le plan opérationnel.

On peut rappeler que la jeunesse aujourd'hui est une étape, une transition plus longue dans le cycle de la vie. Des sociologues rappellent depuis quinze ans qu'il existe un allongement du temps de la jeunesse dû, entre autres choses, à une généralisation des études supérieures. Il est vrai que l'âge moyen du premier enfant est de 30 ans pour les hommes et de 28 ans pour les femmes. Cette donnée statistique montre qu'il existe une post-adolescence (comme l'affirme Olivier Galland⁵), ou plutôt un état de « jeune adulte non autonome ». Sur l'autre versant des âges de l'adolescence, et à la frontière avec l'enfance, émerge une préadolescence qui préoccupe beaucoup les parents, les élus et les professionnels. Cette dernière focalise l'attention en raison d'un processus d'autonomisation, en termes de consommation et de rôle et fonction sociale plus autonome dans la cellule familiale, quelles que soient les classes sociales.

► **La question de la ruralité.** Ce n'est pas un territoire autonome neutre qui serait opposé à celui de l'urbain. Historiquement, les deux espaces géographiques (urbain et rural) ont toujours été liés. Ces liens sont aujourd'hui beaucoup plus importants avec le maillage des voies de communication matérielles ou immatérielles. Les territoires deviennent plus complexes. Les franges périurbaines connaissent un développement important aussi bien au niveau du poids démographique que de l'activité économique.

Un autre point important aujourd'hui à évoquer par rapport au contexte est la question des mutations sociales, notamment l'évolution démographique et la « rurbanisation » des zones rurales. Aujourd'hui, dans nombre de territoires, on voit un afflux important de nouvelle population, souvent d'ori-

5 Sociologue, auteur de *Sociologie de la jeunesse*, paru aux éditions Armand Colin. Paris.

gine urbaine. D'après les travaux de l'Insee, les zones périurbaines et zones rurales sont les plus attractives. C'est dans ces territoires où l'on note des taux d'augmentation démographique les plus importants, et, sur le plan économique, on constate un développement de l'activité important, surtout dans le domaine des services. Bien sûr, cette «rurbanisation» a pour principal effet mécanique l'augmentation de la population. En même temps, cet afflux de nouvelle population reconfigure le paysage rural et périurbain, reconfiguration dont les effets sociaux ne sont perçus que partiellement par les acteurs locaux. Cette augmentation de la population est un enjeu pour le développement et l'avenir de ces territoires.

LES PRÉOCCUPATIONS EN ÉMERGENCE

L'ADOLESCENCE

C'est une vraie question sociale qu'est devenue l'adolescence. Intégrant la préadolescence, elle est devenue ces dernières années source d'inquiétude aussi bien pour les parents que pour les enseignants, les animateurs et les élus. Développant des pratiques de plus en plus autonomes, renforçant les liens avec les pairs les adolescentes et adolescents échappent progressivement à l'autorité. Mais ce qui préoccupe le plus les parents et les élus c'est le constat nationalement partagé d'une désaffection des activités culturelles, artistiques et sportives dès l'entrée dans l'adolescence. C'est donc une remise en cause d'une partie des politiques en direction de l'enfance qui se trouve questionnée. Un nombre non négligeable de communes et d'intercommunalités développent récemment des politiques spécifiques en direction des adolescents. Découlant de la prise de conscience que cet âge de la vie nécessite une prise en charge spécifique. Il en est de même pour l'État qui a commandité un rapport en 2013 à France Stratégie (ex-Commissariat au Plan): «Une stratégie nationale intégrée pour l'enfance et l'adolescence, suivant les préconisations internationales, d'ici fin 2014»⁶.

6 Le Premier ministre a demandé au Commissariat général à la stratégie et à la prospective de monter une commission qui, à partir d'un travail d'expertise et de concertation, préfigurerait une stratégie nationale intégrée pour l'enfance et l'adolescence d'ici fin 2015.

Dernier élément qui structure ce contexte, la question des addictions qui reste une constante depuis les trois dernières décennies. Et, notamment, une extension et surtout une banalisation de la consommation de psychotropes et de drogues douces⁷ qui s'est déployée dans les zones rurales. Ces dernières en étaient préservées il y a encore sept ou huit ans. L'économie des drogues a trouvé de nouveaux marchés et une extension territoriale. Ce qui est en cause dans cette affaire, c'est une partie infime de la jeunesse, et non pas dans son ensemble, qui a aujourd'hui une proximité d'offre de consommation de produits psychotropes plus importante qu'auparavant.

Une autre tendance porte sur le rapport à l'alcool. Le problème nouveau qui se pose est la nature et la fréquence de cette consommation juvénile. Les jeunes consomment beaucoup plus de cocktails et d'alcools forts, souvent le week-end, aggravant le risque d'accidents (coma éthylique) et d'accoutumance. Les professionnels de la santé publique estiment que l'âge de découverte de l'alcool tend à baisser; ils évoquent les âges de 12 ou 13 ans. Ce problème de santé publique est, peut être, à coupler avec l'augmentation de l'anxiété face à l'avenir et du «mal-être» constaté chez une fraction de la jeunesse par des acteurs socio-éducatifs⁸.

Voici présentés quelques éléments d'un contexte qui influe sur la nature et les formes que peuvent prendre les politiques jeunesse dans les territoires ruraux et périurbains: un certain nombre d'enjeux et de défis intéressent les intercommunalités des zones rurales et des zones périurbaines⁹.

LES POLITIQUES JEUNESSE EN MILIEU RURAL

Les politiques jeunesse en milieu rural se caractérisent par des spécificités bien particulières:

- Les questions de mobilité impactent fortement l'accessibilité des enfants et des jeunes aux structures et activités proposées. Cette question de mobilité, de transport, intervient aussi

7 Les psychotropes sont des substances «psychoactives» d'origine chimique et assimilés à des drogues dures tandis que les drogues douces sont surtout représentées par le cannabis d'origine végétale.

8 Comme les récentes études régionales sur la santé des jeunes inscrits en mission locales.

9 Pour des informations plus détaillées sur ces questions, voir les travaux de l'OFDT (Office français des drogues et des toxicomanies) et ceux de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé).

dans les parcours d'insertion et de formation. Elle est fondamentale pour le parcours d'autonomisation des jeunes à tel point qu'elle produit une «dimension psychologique importante» définie par le champ des possibles pour le jeune et sa famille.

- L'offre d'activités culturelles et artistiques, beaucoup moins présente en milieu rural et périurbain, produit une empreinte plus sportive aux politiques jeunesse rurales. Cette dichotomie presque structurelle produit une offre d'activités décalée pour les enfants et les jeunes ruraux. Les deux stéréotypes (les garçons au football et les filles à la danse) s'en trouvent renforcés.
- L'offre de formation après la classe de troisième génère des orientations contrariées, notamment pour les jeunes de couches sociales modestes ou défavorisées. L'orientation devient un enjeu central pour les jeunes des territoires ruraux et périurbains. Par ailleurs, le transport scolaire en milieu rural, notamment celui des lycéens, engendre des difficultés pour ces derniers, difficultés aggravées par la raréfaction des possibilités d'internats.

LA JEUNESSE, UN ENJEU GLOBAL DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Par ailleurs, aujourd'hui, la France a le deuxième taux de fécondité le plus important en Europe, après l'Irlande. Et une seule explication est avancée par les spécialistes : le rôle joué par les politiques publiques dans la prise en charge de la petite enfance¹⁰.

Des régions du Centre et de l'Est de la France connaissent, depuis quelques décennies, un exode des jeunes. Il existe un enjeu de survie de ces territoires. S'il y a une attractivité des territoires, il y a attractivité économique. L'environnement éducatif est très important pour l'attractivité des familles. C'est pourquoi des régions déploient des efforts importants afin d'attirer des jeunes actifs formés et diplômés pour les besoins du tissu économique local.

10 *État de la France en 2006. Familles et générations. Grandes tendances.* Ed. La Découverte.

LA PRODUCTION DES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX DE TERRITOIRE ET L'IMPACT DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES SUR LA COÉDUCATION

1998 représente l'année où la coéducation a connu un nouvel élan avec l'instauration du dispositif interministériel du CEL (contrat éducatif local¹¹) et son corollaire, le PEL (projet éducatif local). Ayant pour objectifs l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants et des jeunes, le CEL instaure un partenariat éducatif local avec «l'ouverture» de l'école sur son environnement immédiat et notamment les associations de parents d'élèves et les associations locales culturelles et sportives.

La réforme des rythmes scolaires de 2013, qui a pour objectif la réussite scolaire des enfants, institue des temps d'activités périscolaires (des TAP) qui peuvent représenter une surface d'interconnexion entre l'école (l'éducation formelle) et l'éducation non formelle (l'environnement)¹².

La coéducation recherchée peut devenir un levier et une ressource de partenariat entre les parents, les enseignants, les animateurs et encadrants socioculturels et sportifs. La coéducation peut répondre aux défis posés par l'évolution sociologique de la socialisation des enfants et des jeunes :

- Une socialisation croisée et complexe entre les trois pôles de socialisation : la famille, l'école et l'environnement social.
- Une autonomisation de plus en plus forte notamment durant la phase de préadolescence.
- Une importance croissante des pairs dans la socialisation des enfants sans qu'elle amoindrisse les attaches fortes avec les parents, la famille.
- Un renforcement des pratiques sexuées des activités sportives et culturelles avec une fragilisation de la politique de mixité.

11 Le contrat éducatif local n'est pas présent dans l'ensemble des départements mais seulement dans une partie d'entre eux.

12 Voir le compte rendu du séminaire du 3 décembre 2013 à Paris : *Réforme des rythmes scolaires et projet éducatif de territoire (PEDT). Expériences locales et témoignages*, publié par Mairie-conseils, et la vidéo réalisée en 2014 sur l'expérience des rythmes scolaires de la communauté de communes du Saves (Gers) consultable sur le site de Mairie-conseils.

2. LES ENJEUX DES POLITIQUES JEUNESSE DANS LE CADRE DES INTERCOMMUNALITÉS

Comme nous l'avons déjà évoqué, les intercommunalités des zones rurales et périurbaines font face aujourd'hui à un redéploiement sans précédent de la population et d'activités économiques, notamment de services. Les défis et enjeux déclinés ci-dessous représentent des pistes de réflexion afin de nourrir les débats entre élus, entre élus et professionnels et entre élus, professionnels, habitants et jeunes. Mais aussi des objets d'investissement et d'action la plus collégiale possible.

LA VOLONTÉ POLITIQUE DES ÉLUS : SOCLE DE LA DÉMARCHE MAIRIE-CONSEILS ET DE TOUTE POLITIQUE PUBLIQUE

Un enjeu concerne la volonté politique et la recherche de sens de l'action publique. On pourrait même dire que c'est le préalable à toute démarche ou intervention publique. Quelques-unes de ces dernières se limitent à la mise en œuvre de dispositifs contractuels ou à des programmations d'actions et d'activités sans rechercher le sens et la

logique de ces actions. Répondre à des demandes d'accueils en crèche ou en accueils de loisirs est une des premières préoccupations des élus. Mais très vite, organiser une cohérence d'ensemble, définir des orientations générales, harmoniser afin de répondre à des besoins très souvent mal appréhendés devient une nécessité. La qualité de la réponse de la collectivité définit le niveau d'attractivité du territoire. Lors de la construction d'une politique jeunesse s'impose la nécessité de clarifier la vision de l'avenir par rapport à un territoire. On est trop, dans nombre de territoires, dans une perspective à court terme liée aux dispositifs. Il est souhaitable que les intercommunalités réfléchissent à une vision un peu plus long terme que celles qui sont liées aux contractualisations des dispositifs.

APPROCHE GLOBALE DE LA QUESTION DE LA JEUNESSE

Quand on parle de jeunesse, on fait, bien sûr, référence à des questions liées aux activités occupationnelles, à la culture et au sport, mais cela peut aussi mobiliser d'autres questionnements liés à

l'éducation, à la santé... Dans ce cadre, le contrat éducatif local (CEL) pose la question du croisement de l'éducation informelle¹³ avec l'éducation formelle, de l'éducation scolaire avec le péri et l'extra scolaire depuis les années 1998-1999.

La jeunesse concerne aussi d'autres sujets comme la santé, le logement, l'orientation, la formation, la mobilité, l'insertion par l'économique, etc. On voit très bien que la question de la jeunesse est transversale. C'est peut-être aussi la question la plus transversale, car ce secteur de l'intervention publique intéresse une partie importante de la population.

LA COHÉRENCE TERRITORIALE ET LA MOBILITÉ

De nouveaux besoins et de nouvelles demandes émergent de l'arrivée de nouvelles populations. La satisfaction de ces besoins et l'intégration des familles, des enfants et des jeunes contribueront à l'attractivité du territoire.

Enfin, parler de cohérence, c'est évoquer la cohérence territoriale. Une politique jeunesse doit s'intéresser à l'ensemble du territoire, à l'ensemble des villages éloigné ou pas du centre du territoire. L'enjeu est, bien sûr, d'offrir, dans la mesure du possible, l'égal accès aux activités pour l'ensemble des enfants et des jeunes d'un territoire. Ici, la question du transport, par exemple, prend toute son importance dans les territoires ruraux et périurbains.

13 Éducation informelle: Toute action éducative en dehors de celle du système scolaire. Il s'agit de la famille, des centres de loisirs, des associations...

LA JEUNESSE COMME RESSOURCE POUR LE TERRITOIRE

La vision négative sur la jeunesse représente le principal frein à l'élaboration d'une politique avec les jeunes. Pourtant, la majorité des enquêtes auprès des jeunes, aussi bien en zone rurale qu'urbaine, révèle une très forte disponibilité en matière d'engagement. Quelques expérimentations ont été suivies d'effet concret. Des fonds d'initiatives de projets jeunes, des forums jeunes et élus, ou des conseils communautaires fonctionnent avec des résultats assez satisfaisants. Cela contribue à l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes. Cette citoyenneté latente, qui ne demande qu'à être active, s'exprime dans des espaces facilitateurs d'engagement (projet citoyen des étudiants, projet humanitaire, engagement associatif, politique et sous des formes d'engagement sporadique ou continu...). Une des particularités des jeunes rurales réside dans une sociabilité intergénérationnelle que les acteurs urbains peuvent envier à leurs homologues ruraux (présence de jeunes dans un comité des fêtes d'un village, dans une structure associative culturelle ou festive...). Cette ressource pourrait être valorisée et pérennisée.

Enjeu identifié dont on parle depuis une dizaine d'années: la jeunesse comme ressource locale. Ce qui définit la jeunesse aujourd'hui, c'est encore, malheureusement, une vision négative des jeunes – une vision qui domine. Les acteurs développent depuis une dizaine d'années (depuis la mise en place de nombreuses expérimentations) des actions dont le postulat repose sur l'idée suivante: la jeunesse peut être une ressource positive pour les territoires. Les élus et les acteurs jeunesse développent depuis une dizaine d'années la consultation et/ou la participation de la jeunesse, à des degrés divers (conseils locaux d'enfant, de jeunes, conseil départemental, conseil national...), avec des réussites, mais aussi quelques fois des échecs dans nombre de territoires. La participation et l'engagement des jeunes posent la question suivante: le problème fondamental est de savoir si professionnels, élus et dirigeants associatifs sont prêts à laisser «une place» aux jeunes dans l'élaboration et la construction d'une politique jeunesse.

PARENTALITÉ ET COÉDUCATION

Enjeu bien connu et aussi largement médiatisé, c'est l'enjeu qui vient en arrière-plan des débats sur la question de l'éducatif et de la parentalité.

Des responsables locaux évoquent comme constat que les enfants ne sont pas éduqués, qu'il y a un déficit éducatif. Il s'agit, avant tout, d'objectiver cette question de l'éducatif. Il y a deux siècles, la famille avait le monopole de l'éducation. Mais les parents, «conurrencés» depuis un siècle par l'école, et surtout aujourd'hui, le sont aussi par l'éducation informelle. Celle-ci n'est pas seulement l'animateur du centre aéré, mais aussi Internet, les nouvelles technologies, la télévision, les pairs. Un enfant passe plus de temps dans cet environnement informel que dans celui de la cellule familiale ou celui de la scolarité. Ce qui explique l'émergence du concept de coéducation.

Un certain nombre d'actions se développent visant à créer des conditions d'accompagnement des parents qui se retrouvent en difficulté, soit dans la prise en charge de la prime enfance soit, et surtout, dans l'éducation des préadolescents et adolescents. En effet, des parents évoquent des difficultés dans le dialogue, le respect des règles par les adolescents ou la prise de risques.

Pour les caisses d'allocations familiales, le soutien à la parentalité est une des priorités du partenariat entre les CAF et les collectivités locales.

LE PARTENARIAT, NOTAMMENT AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, PEUT ÊTRE UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Car une intercommunalité ne peut rien si elle souhaite s'engager seule dans une politique jeunesse. Le partenariat pourrait avoir comme objectif de construire des liens opérationnels avec les professionnels, les associations, les bénévoles, l'éducation nationale, etc.

Mais le partenariat ne consiste pas seulement à réunir des acteurs. Il s'agit avant tout d'échanger sur les éléments essentiels du diagnostic local et d'imaginer des actions consensuelles partagées avec les acteurs locaux. Il s'agit donc d'imaginer l'animation politique et professionnelle, le pilotage d'une politique locale jeunesse «partagée». La démarche Jeunesse et intercommunalité a mis en valeur et a renforcé le partenariat local dans la majorité des territoires accompagnés par Mairie-conseils depuis 2008.

3. APRÈS LA DÉMARCHE : QUELLE ÉVOLUTION DES POLITIQUES JEUNESSE¹⁴ ?

CHANGEMENT DE REPRÉSENTATION ET DE PERCEPTION SUR LA JEUNESSE

L'axe fondamental de la démarche est basé sur le paradigme du changement de représentation de la jeunesse au niveau des élus et des acteurs.

La démarche Jeunesse et intercommunalité, proposée par Mairie-conseils, a eu des effets multidimensionnels dans les territoires accompagnés. À une ou deux exceptions près, le changement de perception sur la jeunesse est unanime. Et même si ce changement est avant tout qualitatif, on a pu observer plusieurs évolutions.

1. Il n'y a pas un statut singulier de la jeunesse, mais une pluralité de statuts. La jeunesse est donc plurielle. Quelques élus ont découvert que la jeunesse n'est pas celle qu'ils pensaient connaître avant la démarche.

Certaines catégories de jeunes sont bien visibles, d'autres moins. La difficulté est d'appréhender

l'ensemble de ces catégories de jeunesse dans le cadre de la démarche jeunesse, et plus particulièrement dans la phase opératoire de mise en place de la politique.

2. Des élus sont aujourd'hui convaincus que la jeunesse ne s'arrête pas à la petite enfance et à l'enfance. Pour quelques-uns, la jeunesse s'arrête à 11-12 ans. Mais le plus grand nombre d'élus considère que la jeunesse englobe les âges de l'enfance jusqu'à la fin des études secondaires. Le constat de cette évolution des représentations a conduit à des traductions opérationnelles en termes d'actions et de communication avec les jeunes.

3. Quelques élus pensent que la jeunesse est une ressource, mais ce n'est pas une vision générale, car d'autres élus se focalisent sur la jeunesse délinquante. Le changement de représentation a pu s'opérer parce que les élus ont pris du recul, notamment, en confirmant que ceux qui posent problème en termes d'incivilité ou d'actes de pré-délinquance, sont une minorité. La jeunesse ne se limite pas à cette catégorie minoritaire.

4. Il y a une forte évolution sur la globalité et la transversalité de la question de la jeunesse. De la sphère du temps libre, on s'ouvre vers d'autres questions qui touchent la vie quotidienne des jeunes comme la mobilité, la santé, le logement.

14 Les données présentées dans ce chapitre sont issues de l'enquête par questionnaire réalisée fin de l'année 2012 auprès des territoires accompagnés par Mairie-conseils.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS PRODUITES AVEC LA DÉMARCHE

On constate une autonomisation du secteur enfance-jeunesse au sein de la collectivité, parfois une séparation du secteur enfance de celui de la jeunesse. Comme on peut le voir dans d'autres collectivités périurbaines, rurales, urbaines, il y a une autonomisation du secteur enfance-jeunesse avec la désignation d'un élu en charge de ces questions. Elle devient spécifique et se spécialise sur cette intervention de l'action publique locale sur la question enfance-jeunesse ou la jeunesse uniquement.

L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES JEUNESSE RURALES ET PÉRIURBAINES

On constate deux évolutions au niveau des principales orientations avec un socle de base autour du temps libre. Ce socle est largement partagé, fortement légitimé et ce n'était pas le cas il y a une trentaine d'années. Des dispositifs ont permis cette avancée, le contrat éducatif local, le contrat des CAF (caisse d'allocations familiales), CTL (contrat temps libres) et le CEJ (contrat enfance-jeunesse). Le secteur a été consolidé par le recrutement de professionnels. On constate une prise de compétences communautaires notamment sur des activités extrascolaires. Après un effort conséquent, une communauté de communes accompagnée par Mairie-conseils est parvenue à harmoniser l'offre d'accueil locale. C'est une préoccupation largement partagée par les élus. Cet investissement ne peut s'effectuer que de façon progressive, car c'est une question complexe.

DU SOCLE DU TEMPS LIBRE...

1. De nouvelles catégories d'âge sont prises en compte. L'adolescence est une préoccupation majeure. Des interrogations se développent sur l'accompagnement du temps libre pour les 15-18 ans mais aussi sur les 15-25 ans. L'approche porte sur un accompagnement de projets pour ces derniers.

2. Ce temps libre largement partagé s'est traduit par l'écriture d'un projet éducatif local sur deux ou trois intercommunalités accompagnées par Mairie-conseils. Il a aussi pris en charge la question de la réduction d'inégalités d'accès aux activités. Des intercommunalités ont traité les questions d'accessibilité au sens large, c'est-à-dire l'accès financier, géographique, culturel, l'habitude de pratiquer une activité ou non (le piano ou le football, par exemple), l'accessibilité pédagogique avec la manière de présenter et d'enseigner les disciplines artistiques ou culturelles. Quelques territoires ont appréhendé toutes ces dimensions en tant que frein à cette accessibilité.

3. Des orientations ont été prises pour consolider le temps libre en développant l'information et la création d'espaces jeunes. Des réflexions se développent pour harmoniser la gestion d'accueil de loisirs sans hébergement. Cette gestion peut être communautaire ou communale. Des intercommunalités ont développé des coopérations, des coordinations sans aller jusqu'au transfert. D'autres intercommunalités ont réalisé le transfert de compétences afin de faciliter la gestion et l'harmonisation territoriale de l'offre d'activités au bénéfice des enfants et des jeunes.

4. Dans une communauté de communes, une importante expérimentation a été mise en place avec l'animation de proximité (animation auprès des adolescents et des jeunes dans les villages en milieu rural). Des réflexions ont été menées sur l'évolution de l'accompagnement des adolescents avec la prise en compte d'une dimension de prévention. Dans un autre territoire, ces réflexions ont abouti à la séparation en deux services, un service prévention et un service animation.

5. Dans une autre intercommunalité, en matière de gestion des centres de loisirs, le transfert s'est fait presque d'une manière concomitante à la démarche Jeunesse et intercommunalité.

... AUX POLITIQUES JEUNESSE OUVERTES AUX QUESTIONS TRANSVERSALES

L'ouverture vers les questions transversales liées à la jeunesse apporte de la nouveauté dans les territoires. La démarche a été d'un apport fructueux, même si des intercommunalités avaient déjà un investissement sur la question de l'emploi des jeunes et de l'organisation des «forums métiers». Des élus et des acteurs locaux ont pris conscience qu'ils devaient s'investir davantage sur l'emploi, sur la mobilité avec le transport à la demande ou le transport en fonction des activités.

Une autre question intéresse l'ensemble des territoires avec le développement des conduites addictives. Cette dernière a encouragé les élus à mettre en place des actions en la matière. Une communauté de communes a mis en place une orientation basée sur la prévention de la délinquance. Ailleurs, c'est l'investissement dans le secteur du logement des jeunes qui est un facteur-clé de l'accompagnement à l'autonomie de la jeunesse sur les territoires.

ANALYSE DES AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE PRODUITE PAR LA DÉMARCHE JEUNESSE

Un des premiers résultats de la démarche est d'avoir mis en œuvre les orientations adoptées lors de la phase 4. Lors de la réunion de restitution, les participants pensaient être arrivés au terme du processus. C'est en fait à ce moment-là que le «chantier» a démarré : par la mise en œuvre de la nouvelle politique jeunesse adoptée.

LA SPHÈRE DU PILOTAGE

Le pilotage est essentiel pour produire des orientations, des changements de représentation et des projets. Il est essentiel de disposer d'un élu référent et d'un technicien en charge du pilotage de ce secteur.

Le pilotage peut prendre différents aspects : la création de services communautaires, des recrutements en ressources humaines. Les services jeunesse ont été réorganisés. L'offre d'accueil des 3-17 ans a été harmonisée sur l'ensemble du territoire et non plus une partie seulement. Les réunions de coordination avec les acteurs ont été pérennisées, c'est un élément clé dans les territoires.

Pour les intercommunalités qui ont la chance d'avoir un collègue, des partenariats ont été développés avec le collègue comme outil de pilotage. Et c'est souvent ce partenariat qui peut être une base pour une politique en direction des adolescents. Toutefois, ce type de partenariat repose exclusivement sur la posture du principal du collègue.

Il est nécessaire de pérenniser un groupe de travail interne aux élus issus du groupe de pilotage ou de la commission enfance-jeunesse pour suivre la mise en œuvre et l'application de la nouvelle politique jeunesse.

LA SPHÈRE DE L'ANIMATION

Des intercommunalités se sont investies dans de nouveaux espaces jeunes autour de la problématique adolescence, celle des 12-15 ans, ou des 12-18 ans. Des espaces jeunes ouverts pour les plus âgées, les 16-20 ans, sont aussi à l'étude.

Des intercommunalités ont développé des camps de vacances destinés aux adolescents. Cela existait déjà ailleurs. Des PIJ (point d'information jeunesse) ont été ouverts. En Aveyron, une journée annuelle de l'adolescence a été créée avec beaucoup d'activités, des questionnaires, des débats avec les élus. Des journées d'activités autour du sport et de la culture ont été organisées, des journées annuelles qui permettent de rendre visible ce que fait la jeunesse dans sa pluralité.

Dans une autre intercommunalité, une animation dite de proximité a été expérimentée. Une présentation a été faite dans le cadre d'un séminaire annuel de Mairie-conseils sur l'évolution du métier d'animateur. Cette action montée localement en partenariat avec le centre social et le conseil général s'appuie sur quatre animateurs. Ils disposent de deux minibus et d'un budget de fonctionnement piloté par tout un dispositif de pilotage et d'évaluation : comité directeur, comité de pilotage, cellule d'évaluation continue.

LA SPHÈRE DES ÉQUIPEMENTS

Dans des intercommunalités, des projets de *City Stades* ont été réalisés. Par exemple, une intercommunalité de la Drôme qui comprend huit communes s'est vue dotée de huit *City Stades*. Le coût financier est très important.

Ailleurs, ce sont des *Skate Parks*. Une intercommunalité a mis en place ce type d'équipement pour favoriser la pratique ludique du sport.

LA SPHÈRE DES ACTIONS TRANSVERSALES

Un nombre non négligeable d'intercommunalités se sont investies dans la question de l'emploi par une adhésion à une mission locale. Cela permet d'avoir un lien avec l'organisme d'insertion et de disposer d'un levier pour intervenir sur cette question. La création de réseau d'entreprises notamment, afin de gérer les demandes multiples en particulier la problématique récurrente pour des stages de formation.

En matière de santé, un comité local de prévention des addictions avec aussi quelques actions de prévention a été créé. Sur la question du logement, une communauté de communes a travaillé en partenariat avec le conseil général. Ils ont aujourd'hui une résidence habitat jeunes (gérée par une association de logement pour jeunes travailleurs) en construction. Une autre intercommunalité s'interroge sur le logement transitoire pour les jeunes.

LA SPHÈRE DE LA MOBILITÉ

Sur cette question, une intercommunalité a créé un service de navettes vers les gares afin de faciliter la mobilité des jeunes.

Des territoires créent de sites de covoiturage, des services de transports selon les activités. C'est une solution technique qui se développe dans nombre de territoires.

LA SPHÈRE DE LA PARENTALITÉ

Cette question est prise en charge en lien avec d'autres acteurs importants et aussi légitimes dans ce domaine, le conseil général et les CAF, mais aussi avec la problématique de développement des actions intergénérationnelles. Il est vrai que les liens intergénérationnels caractérisaient les villages et le monde rural. Mais ces liens tendent aujourd'hui à se fragiliser sans toutefois disparaître complètement.

CHANGEMENT DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE JEUNESSE SUITE À LA DÉMARCHE

Dans une intercommunalité, il y a eu un changement très important, la réflexion sur l'animation et la prévention ayant abouti à la séparation du département jeunesse en deux services, l'un dédié à l'animation et l'autre dédié à la prévention. Sur la démarche du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, les intercommunalités ont consolidé des actions mises en place par sept d'entre elles. Il faut noter que ce sont le département et la région qui ont mis en place, en tant que partenaires de la démarche, les préconisations qui ont émergé sur la phase 4 de la démarche autour de la question de l'accessibilité financière et géographique pour le sport et les loisirs¹⁵. Ce territoire travaille aujourd'hui à la création d'un réseau d'acteurs dans le domaine de la jeunesse et de la culture. Sur un autre territoire, une démarche terminée en 2011, un triple partenariat a été mis en place avec le conseil général, la maison solidarité du conseil général et la MSA aussi autour de différents projets.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

En premier lieu, le financement – ce n'est pas une surprise, surtout dans le contexte actuel. Le manque de volonté politique d'une partie des élus, qui perdure encore.

L'absence de compétence communautaire pour ceux qui n'ont pas fait de transfert, car il est difficile d'harmoniser une politique sans transfert. L'aggravation des difficultés sociales, notamment en matière de mobilité qui fragilise la fréquentation d'activités et le déplacement des familles et des enfants.

Enfin, la transversalité nécessite des moyens et une expertise très complexe.

¹⁵ L'axe de développement adopté à la suite de la démarche jeunesse et Intercommunalité pour le Pays de la Baie du Mont Saint-Michel de création d'une carte jeune facilitant l'accessibilité financière aux activités culturelles et sportives a été reprise par le département de la Manche.

PERSPECTIVES DES POLITIQUES JEUNESSE INTERCOMMUNALES

Des territoires travaillent sur la consolidation des réseaux d'acteurs, la renégociation des relations avec les associations et les centres sociaux présents sur les territoires. Il y a une sorte d'adéquation entre les nouvelles orientations et l'intervention de ces acteurs, la création d'observatoires, la valorisation de projets jeunes, la construction d'équipements, d'une école de musique, d'un centre de loisirs. Ceci contribue fortement à la structuration du territoire.

Une initiative qui vient d'un territoire avec la volonté de réaliser un point d'étape, tous les deux ans, avec l'ensemble des acteurs ayant participé à la démarche afin de suivre et de pérenniser les actions.

Au travers des réponses des intercommunalités sur le volet de la structuration de la politique

jeunesse, trois concepts opératoires sont au cœur des enjeux.

- La question des représentations des élus et de la volonté politique, qui reste le socle de base, la possibilité ou pas d'imaginer et de piloter une politique jeunesse communautaire.
- La mobilité et l'harmonisation territoriale, un enjeu central pour nos territoires. D'autant plus qu'un nombre non négligeable d'intercommunalités ont fusionné ou ont rattaché des communes isolées. De nouveaux territoires émergent avec des niveaux d'intervention en direction de l'enfance-jeunesse très différents. Un travail d'harmonisation se révèle nécessaire pour les prochaines années.
- Et pour finir, une interrogation sur la question de la place – aujourd'hui encore modeste – du jeune lui-même en tant qu'acteur dans la définition d'une politique jeunesse.

4. DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE LA DÉMARCHE

Cette démarche est proposée à des intercommunalités volontaires pour réfléchir et agir pour la prise en compte des jeunes dans un projet de territoire.

La démarche Jeunesse et intercommunalité animée par Mairie-conseils confirme le rôle essentiel que peuvent tenir les élus locaux.

- Ils détiennent la légitimité politique d'établir un diagnostic et de pointer des stratégies et préconisations en matière de politique jeunesse.
- Ils ont une connaissance partielle de la situation des jeunes de leurs communes.
- Ils peuvent, au niveau intercommunal, affirmer une réelle maîtrise d'ouvrage en assurant la coordination des acteurs locaux engagés dans des actions et projets.
- Enfin, les collectivités intercommunales peuvent se doter de compétences et de services pérennes pour mener des actions locales et développer des partenariats.

CONDITIONS NÉCESSAIRES

- Participation du groupement de communes à une journée d'échanges et d'information organisée par Mairie-conseils.
- Organisation sur le territoire d'une réunion d'information et de débat animée par Mairie-conseils avec les élus (lors de cette réunion chaque commune doit être représentée).
- Délibération par le conseil communautaire sur le lancement d'une démarche auto diagnostic jeunesse avec un accompagnement de Mairie-conseils.
- Constitution d'un groupe de pilotage local qui assurera un lien régulier avec Mairie-conseils pour le suivi des travaux: constitué uniquement d'élus dans un premier temps, ce groupe de pilotage peut être une commission déjà en place et qui prend en charge le suivi du travail avec Mairie-conseils, ou un groupe constitué pour l'occasion. Il est indispensable que le groupe de pilotage local bénéficie du concours d'un professionnel issu des services existants au sein de la communauté de communes.
- Collaboration effective du groupe de pilotage avec Mairie-conseils pour la préparation des trois réunions intercommunales qui se dérouleront sur le territoire, notamment pour l'élaboration du canevas de réflexion proposé à tous les élus.

LES QUATRE PHASES DE LA DÉMARCHE JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉ

PHASE 1

SE DOTER D'UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE DE L'ESTIMATION DES PROBLÉMATIQUES JEUNESSE DU TERRITOIRE

TRAVAIL COMMUNAL :

- Dans chaque commune, un groupe d'élus réalise un « autodiagnostic ». Un canevas de réflexion, proposé par Mairie-conseils, permettra de guider ce travail d'investigation et de réflexion.
- Mise en commun intercommunale: les élus mettront en commun le travail réalisé à l'échelle intercommunale. Cette mise en commun sera réalisée lors d'une réunion animée par Mairie-conseils.

PHASE 2

CONSOLIDATION DE L'ESTIMATION DES ÉLUS PAR LA RENCONTRE DES ACTEURS LOCAUX

- Au regard de l'état des lieux dressé par les élus, le groupe de pilotage établira la liste des acteurs locaux à rencontrer afin de connaître leur point de vue et de mesurer leurs capacités éventuelles à coopérer à un projet dans le domaine de la jeunesse.
- Une réunion, animée par Mairie-conseils, permettra aux élus de mesurer la perception des problématiques jeunesse telles que les considèrent les acteurs locaux.
 - Si nécessaire, des entretiens avec des acteurs locaux seront réalisés par les élus en complément et en dehors de cette rencontre.

PHASE 3

CONSOLIDATION DE L'ESTIMATION DES ÉLUS PAR LA CONSULTATION DES GROUPES DE JEUNES

- Le groupe de pilotage organise plusieurs rencontres avec des groupes de jeunes animées par le couple élu-professionnel (ou bénévole).

PHASE 4

SYNTHÈSE PAR LES ÉLUS DES TROIS ESTIMATIONS ET PRÉSENTATION AU PUBLIC

- Production d'une synthèse de la démarche jeunesse par le groupe de pilotage et repérage des principales orientations et des partenariats nécessaires.
 - Réunion publique de restitution avec les élus, les acteurs et les jeunes.
 - Présentation générale par des élus du comité de pilotage de la synthèse et des préconisations arrêtées par le comité de pilotage.
 - Débat entre les élus, les acteurs et les jeunes.

PREMIÈRE PHASE

AUTODIAGNOSTIC DE LA SITUATION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE PAR LES ÉLUS

Il s'agit de découvrir l'estimation des élus sur la situation des jeunes sur le territoire :

- Pour préparer les réunions communales, le groupe de pilotage présente à chaque Maire le canevas de réflexion. Si la commune le demande, un ou plusieurs membres du groupe de pilotage peuvent animer la réunion communale. Chaque commune établit ses constats, note ses impressions, dresse son état des lieux.

Pour les territoires géographiquement importants, une sectorisation par zones ou bassin de vie peut être imaginée.

- Si cela est possible localement, les jeunes élus (moins de 26 ans) des différents conseils municipaux peuvent se réunir et préparer un témoignage spécifique qui sera présenté lors de la réunion intercommunale.
- Ensuite, une rencontre rassemble les représentants de toutes les communes : pour chaque commune, il est souhaitable que le maire soit présent et accompagné par plusieurs élus du conseil municipal (inscription à l'avance des participants).

Dans le cadre de cette première phase, la communauté de communes prendra l'initiative d'une information sur le lancement de la démarche en direction des différents acteurs locaux concernés par la jeunesse, démarche qui ne manquera pas de les associer le moment venu.

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 1

ESTIMATION RÉALISÉE PAR LES ÉLUS DE CHAQUE COMMUNE SUR LA BASE D'UN CANEVAS DE RÉFLEXION

Durée: deux mois environ

Thèmes :

- Les ressources (les personnes et les groupes)
- Les handicaps (les difficultés et les risques d'aggravation)

Modalités :

- Réunions communales dans un premier temps
- Préparation de synthèse thématique et cartographique à partir des comptes rendus des réunions communales
- Organisation d'une soirée intercommunale
- Participants : conseillers communautaires et municipaux
- Réalisation d'un compte rendu synthétique de la réunion intercommunale

→ OUTILS POUR LA PHASE 1

EXEMPLE DE CANEVAS, OUTIL D'AIDE AU DÉBAT, À LA RÉFLEXION POUVANT ÊTRE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE TERRITOIRE

CANEVAS DE RÉFLEXION CONCERNANT L'ESTIMATION ET LE REGARD DES ÉLUS

Ce canevas est composé de quatre types de préoccupations portant sur l'estimation :

- des personnes et des groupes (informels, associatifs...), jeunes et adultes, considérés comme ressource sur la commune et/ou sur le territoire intercommunal ;
- des ressources et des potentiels de la commune et/ou du territoire intercommunal au service d'une politique jeunesse ;
- des risques d'aggravation du contexte concernant la jeunesse et les enjeux pour l'avenir ;
- des personnes et des groupes, jeunes et adultes, considérés comme en difficulté sur la commune et/ou sur le territoire intercommunal.

1. ESTIMATION DES PERSONNES ET DES GROUPES, JEUNES ET ADULTES, CONSIDÉRÉS COMME RESSOURCES SUR LA COMMUNE ET/OU SUR LE TERRITOIRE :

Il s'agit de repérer les personnes et les groupes qui, à travers un engagement personnel ou dans un cadre professionnel, sont susceptibles de s'engager pour un projet collectif au service d'une politique jeunesse :

- professionnels du secteur de l'éducation, de la formation, de la santé, des loisirs, etc. ;
- parents et retraités susceptibles d'apporter du temps, des idées, des projets, etc. ;
- artistes, sportifs, experts habitants sur le territoire ;
- associations destinées aux jeunes ;
- autres (à préciser).

Il s'agit aussi de repérer des groupes de fait :

- groupes de jeunes et/ou d'adultes mobilisés sur des actions ou pour un projet ;
- autres groupes d'adultes porteurs de projets ou d'actions... (à préciser).

2. ESTIMATION DES RESSOURCES ET DES POTENTIELS DU TERRITOIRE

Il s'agit ici de repérer des structures et associations intervenant sur le secteur jeunesse, les permanences d'organismes extérieurs et les structures à vocation sanitaire, sociale ou culturelle, et d'évaluer l'impact sur les jeunes (bien sûr, il faudrait distinguer les accueils de loisirs, maternels, primaires et ados). Pour chaque situation, il est important de relever le degré de satisfaction et l'évaluation qualitative de l'offre de service. **Si possible : cartographier les principales structures afin de construire l'espace géographique des mobilités des enfants et des jeunes sur le territoire.**

- secteur d'animation socioculturelle : centres de loisirs, locaux jeunes ou ados, etc. ;
- secteur sportif : clubs sportifs, gymnase et *City Stades*, école de sport, UNSS, etc. ;
- secteur culturel : lieux culturels (école de musique, bibliothèques, cours d'arts graphiques, mais aussi musées, expositions, festivals...);
- formation et orientation : établissements scolaires, notamment les collèges et les lycées, les maisons familiales rurales, les CFA, les structures de soutien scolaire, etc. ;
- insertion emploi : service emploi, mission locale, offre apprentissage ;
- logement, santé : offre logements jeunes, planning familial, CMPP ou CMP ;
- information, NTIC : PIJ (point information jeunesse), espace cyber ;
- transport, mobilité : offre transport spécifique, covoiturage, transport à la demande ou régulier.

Il s'agit aussi de noter sur des fiches spécifiques des données relatives aux :

- politique d'accessibilité financière : carte famille, carte jeune, quotient familial ;
- présence de dispositifs contractuels locaux : tickets sport, contrat enfance-jeunesse, bourse aux projets, dispositifs en lien avec les départements et régions ;
- engagement et citoyenneté : dispositif projets jeunes, association gérée par jeunes ;

- pratiques informelles des jeunes: lieux de rencontres et de sociabilité locales (café, commerces, galeries, etc.).
- Indiquer également la présence éventuelle :
 - de locaux communaux disponibles pour accueillir des permanences ou des activités pour une politique jeunesse ;
 - d'associations locales ouvertes sur les préoccupations socio-éducatives (par exemple, l'accueil de tous les jeunes dans les clubs sportifs et pas seulement des « bons »);
 - de projets portés par la commune ou des associations et qui pourraient concerner la jeunesse sur tout le territoire.

3. ESTIMATION DES PERSONNES ET DES GROUPES EN DIFFICULTÉ SUR LE TERRITOIRE :

Il s'agit ici de faire une évaluation quantitative et/ou qualitative des situations difficiles rencontrées par des personnes ou groupes d'habitants du territoire (cette évaluation des situations se fait dans le respect de l'anonymat).

Difficultés liées au pilotage de la politique enfance-jeunesse

- Investissement, renouvellement des bénévoles
- Dispositifs contractuels et financements
- Présence d'associations d'éducation populaire ou locale

Difficultés liées à l'emploi

- Succession de stages
- Accès à l'apprentissage
- Offre de formation peu adaptée
- Appréciation du chômage des jeunes filles par rapport à celui des jeunes hommes

Difficultés sociales et sanitaires

- Problèmes de santé (physique, psychologique ou mal être)
- Problèmes de délinquance, incivilités, consommation d'alcool et de drogues...
- Problèmes sociaux, de ressources ou familiaux...
- Autres situations (à préciser)

Difficultés liées à la scolarité

- Enfants en difficulté scolaire (élémentaire et collège)
- Accès à la restauration scolaire
- Autres (à préciser)

Difficultés liées à l'orientation et à la formation

- Offre d'information locale
- Bassin local de formation et d'emploi

Difficultés pour accéder aux activités existantes

- Accès sélectif aux activités en fonction de l'âge et du sexe
- Problèmes de transport
- Coût financier

Difficultés liées à la mobilité et au transport

Difficultés liées à l'éducatif et à la parentalité

Risques liés à la route (piéton, scooters, jeune permis...)

4. ESTIMATION DES RISQUES D'AGGRAVATION ET DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Aggravation en termes sociaux, culturels, genres, discriminations, économiques, politiques.

Il s'agit ici de pointer de futurs événements qui pourraient constituer des risques d'évolutions négatives dans quelques domaines, ou constituer de véritables enjeux pour l'avenir du territoire :

- les « nouvelles populations »;
- association se trouvant en difficulté;
- vieillissement de la population (proportion des plus de 75 ans);
- exode des jeunes et attractivité des villes;
- « aller-retour » des jeunes dans leur famille (autonomie, ressources...);
- oisiveté, isolement (mobilité et accessibilité géographique des ressources...);
- toxicomanie-alcool.

SECONDE PHASE

CONSOLIDATION DE L'AUTODIAGNOSTIC AVEC LES PERSONNES- RESSOURCES DU TERRITOIRE

Sur la base des informations collectées lors de la réunion des élus, le comité de pilotage dresse la liste des personnes et des structures dont le témoignage est recherché dans l'objectif d'une rencontre.

Pour préparer cette rencontre, le groupe de pilotage adresse, à chaque personne invitée, une note présentant la démarche et sollicitant une contribution **qualitative** pour connaître l'évaluation de chaque acteur sur la situation des jeunes du territoire. Avant cette démarche, un contact direct avec la personne invitée permet de clarifier tant la démarche que l'attente du comité de pilotage.

Lors de cette rencontre, les élus sont en situation d'écoute. L'enjeu est de mesurer les constats partagés, les points de désaccord. Il n'y a pas de débat.

En fonction du contexte propre à chaque territoire, cette réunion pourra être complétée par des rencontres plus ciblées où les élus pourront s'entretenir avec des interlocuteurs.

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 2

CONSOLIDATION DE L'ESTIMATION DES ÉLUS

Les principaux acteurs locaux complètent le témoignage des élus.

Le groupe de pilotage adresse à chaque acteur une lettre d'invitation sur les aspects qualitatifs de la situation du territoire (voir ci-contre).

Délai : maximum un mois après la réunion des élus.

- Inviter des acteurs issus de l'ensemble des secteurs de la vie sociale d'un jeune dans une vision transversale (sports, culture, éducation, orientation, santé, emploi, formation, prévention, sécurité, action sociale...).
- En première partie de soirée, les élus écoutent le témoignage des acteurs locaux invités.
- Une fiche « d'écoute active » est à la disposition des élus.
- En deuxième partie de soirée, les élus débattent entre eux et confrontent leurs propres regards avec celui des acteurs.
- Réalisation éventuelle d'entretiens complémentaires.
- Réalisation d'un compte rendu synthétique des contributions qualitatives.

→ EXEMPLE D'OUTIL UTILISÉ LORS DE LA PHASE 2 MODÈLE DE LETTRE À ADRESSER AUX ACTEURS INVITÉS

PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHÉ POLITIQUE JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉ

La démarche d'autodiagnostic, proposée par Mairie-conseils, tente de valoriser les savoirs, les ressentis et les attentes de chaque partie prenante d'une politique jeunesse intercommunale.

Un comité de pilotage, composé d'élu(e)s de l'intercommunalité, est accompagné par Mairie-conseils durant toute la démarche qui comprend quatre phases :

Phase 1: Sur la base d'un canevas de réflexion invitant à repérer les difficultés et les ressources, les élus de chaque commune ont dressé une estimation de la situation des jeunes (12 - 25 ans). Ensuite, une réunion intercommunale a permis de mutualiser les différents regards et de produire un « état des lieux » propre aux élus.

Phase 2: Pour consolider cet état des lieux, le comité de pilotage invite des personnes-ressources à témoigner. Les acteurs (bénévoles ou professionnels) encadrant des activités ou intervenant auprès des jeunes du territoire sont invités à présenter une courte intervention qualitative auprès des élus.

Phase 3: Les élus du comité de pilotage, accompagnés d'un technicien, rencontrent huit à dix groupes de jeunes. L'objectif de ces rencontres est de découvrir le regard porté par les jeunes sur le territoire intercommunal et de leur demander en quoi ils pourraient être contributeurs à la réalisation de leurs projets.

Phase 4: Le comité produit une synthèse des éléments recueillis et élabore des préconisations au service d'une politique jeunesse intercommunale. Ce travail est présenté lors d'une réunion de restitution où toutes les personnes ayant participé à la démarche sont invitées. Il s'agit d'un temps d'échanges, de débat et de mise en perspective.

Vous êtes donc sollicité(e)s pour intervenir lors de la phase 2. Le témoignage qualitatif demandé est basé sur les éléments suivants et selon le secteur d'intervention de chacun (les données statistiques sont à utiliser avec la plus grande parcimonie...).

1°) Quels sont les constats, les problématiques et les enjeux repérés concernant les jeunes du territoire (12-25 ans): problématiques sociales, sanitaires, scolaires, de mobilité, de pratiques durant le temps libre, de sociabilité, de rapports intergénérationnels, rapports à l'avenir, d'emploi-formation, etc. ? Quels sont également leurs atouts, leurs richesses ?

2°) Quelles sont les évolutions de ces mêmes problématiques repérées ces dernières années ?

3°) Quelles seraient vos propositions en termes de consolidation, de développement de l'action éducative et de politique jeunesse sur le territoire intercommunal (en dehors des considérations financières).

TROISIÈME PHASE

LE REGARD DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

L'objectif est d'organiser la consultation de jeunes du territoire autour de trois préoccupations :

- recueillir leurs avis et opinions sur la situation des jeunes, leur mobilité, leurs problèmes, leurs atouts, leurs questionnements ;
- connaître le regard qu'ils portent sur la situation globale du territoire et sur ses évolutions ;
- savoir leurs propositions et leur volonté d'implication en vue d'une redynamisation de la politique jeunesse.

Cette consultation peut se pratiquer selon différentes modalités. Des réunions de groupes informels ou formels, rassemblant des jeunes ayant une communauté d'intérêt ou de situation.

Ces rencontres seront réalisées par des animateurs, des bénévoles, des enseignants, ou par des personnes extérieures au territoire. Pour la rencontre avec les groupes, une note de cadrage et une grille de questionnement seront confiées aux différents animateurs.

La consultation des jeunes pourra également s'organiser sous la forme d'un forum Internet.

PROPOSITIONS DE DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE

Il s'agit d'un accompagnement et les territoires peuvent adopter des modalités pratiques différentes. L'essentiel, ici, est de respecter la grille de questionnement commune et d'adopter une logique cohérente dans l'organisation de l'ensemble des rencontres. Voici quelques propositions de principes méthodologiques dans la préparation, l'animation et le rendu des rencontres avec les jeunes :

► **Premier principe :** l'objectif dans la préparation des rencontres jeunes est de prévoir un nombre minimum de rencontres avec des jeunes de statuts différents. L'hypothèse posée au départ de la démarche est que la jeunesse est multiforme, plurielle dans ses statuts, ses pratiques et opinions. C'est pourquoi il s'agit d'interroger le maximum de catégories de la jeunesse (collégiens-lycéens, étudiants, jeunes salariés, jeunes sans emploi, adhérents de clubs sportifs, culturels, artistiques, bénévoles, associations de jeunes, etc.). Quand bien même, le principe de réalité impose de configurer le nombre et la nature des rencontres en fonction des potentialités et ressources de chaque territoire (un minimum de trois rencontres paraît raisonnable).

► **Deuxième principe :** la consultation n'est pas basée sur un échantillon représentatif de la population juvénile (type sondage), mais on peut respecter un équilibre relatif entre les différents âges (pré-ados, ados, jeunes adultes), le sexe (filles/garçons), situation personnelle (ne pas négliger les jeunes inscrits à la mission locale) et les territoires (penser à la représentation des différentes communes du territoire).

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 3

RENCONTRE AVEC DES GROUPES DE JEUNES

- Il s'agit de rencontrer des groupes de jeunes constitués, des groupes d'intérêts, de tout âge, sexe et type d'activités.
- Des groupes de jeunes informels ou « sans activités » peuvent aussi être rencontrés.
- Des forums sur Internet sont possibles ainsi que des contributions des jeunes sur différents supports sont proposées : reportage vidéo et audio, photos, etc.
- Ces rencontres se déroulent généralement sur une période de deux mois.
- Chaque rencontre fait l'objet d'un compte rendu. Une synthèse des rencontres jeunes pourra être produite à la fin de la phase 3.

► **Troisième principe** : il s'agit de recueillir la parole et l'opinion des jeunes. Les modalités pratiques d'animation de la séance de consultation doivent être sérieusement préparées afin de réussir cette opération.

- Prévoir un animateur et une personne pour la prise de notes. L'animateur présente la démarche, pose les questions, surveille le temps de parole de chacun, doit être attentif à la prise de parole de **tous les jeunes présents**.
- Prévoir une configuration matérielle des chaises en cercle de telle manière que tous les jeunes s'identifient et identifient l'animateur. Seul le rapporteur peut travailler sur une table.

- Poser les questions d'une manière générale, sans orienter les réponses. Il s'agit d'un guide d'entretien collectif et non d'un questionnaire. On peut retraduire les questions lorsqu'elles paraissent vagues pour les jeunes. Si les jeunes n'ont pas d'opinion sur le sujet (ce qui est rare), passer à la question suivante et revenir à la fin de la séance à la question non traitée.
- Un groupe peut être constitué de 4 ou 5 personnes à 10 à 12 personnes. En dehors de ces limites, la pertinence de la rencontre de consultation se pose ou bien l'animation risque d'être problématique en cas d'un grand nombre de jeunes présents.

→ OUTILS POUR LA PHASE 3

CANEVAS DE RÉFLEXION CONCERNANT L'ESTIMATION ET LE REGARD DES JEUNES

Ce canevas est destiné à accompagner la consultation des jeunes de la troisième phase. Ce n'est donc pas un questionnaire à compléter, mais un outil pour susciter des questions, sensibiliser à des préoccupations pas toujours spontanées. Il peut donc être complété en fonction des spécificités locales.

Ce canevas est composé de trois types de préoccupations.

► RECUEILLIR LEURS AVIS ET OPINIONS SUR LA SITUATION DES JEUNES, LEUR MOBILITÉ, LEURS PROBLÈMES, LEURS ATOUTS, LEURS QUESTIONNEMENTS

Par exemple :

- situations liées à l'emploi : succession de stages, accès à l'apprentissage, offre de formation peu adaptée, importance du chômage des jeunes filles, etc. ;
- situations sociales : rapport à la santé (physique, psychologique) ;
- perceptions de la délinquance, autres situations (à préciser) ;
- situations liées à la scolarité et/ou la formation ;
- parcours d'accès aux activités existantes, problèmes d'accès aux loisirs, pour partir en vacances, question du transport et du coût financier.

► CONNAÎTRE LE REGARD QU'ILS PORTENT SUR LA SITUATION GLOBALE DU TERRITOIRE ET SUR SES ÉVOLUTIONS

- faire citer les potentialités, les ressources positives pour les jeunes ;
- connaissance des structures existantes (mesure de la connaissance du territoire par le jeune et de sa géographie) ;
- recueil de la vision du territoire et du projet de vie dans la communauté de communes.

► CONNAÎTRE LEURS PROPOSITIONS ET LEURS VOLONTÉS D'IMPLICATION EN VUE D'UNE REDYNAMISATION DE LA POLITIQUE JEUNESSE

- quelles priorités, quels engagements dans quels domaines ;
- propositions de projets d'actions par les jeunes eux-mêmes.

QUATRIÈME PHASE

SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE, PRÉCONISATION ET RESTITUTION

Cette phase est cruciale dans le cheminement de la démarche car elle nourrit la réflexion collective à partir des trois regards qui seront croisés : celui de l'élu, celui de l'acteur local et celui du jeune lui-même.

L'estimation des trois regards peut être identique dans quelques thématiques, mais le croisement peut aussi révéler des «vides», des absences d'opinions ou d'estimations ou des contradictions et oppositions sur l'appréciation d'une question posée ou d'un problème relevé.

TABLEAU DE BORD DE LA PHASE 4

SYNTHÈSE INTERCOMMUNALE, PRÉCONISATION ET RESTITUTION

- Réalisation d'un document de synthèse croisant les trois estimations : élus, acteurs et jeunes.
- Première réunion des élus du comité de pilotage : présentation de la synthèse de l'autodiagnostic et débat sur les orientations.
- Deuxième réunion du comité de pilotage avec Mairie-conseils afin de finaliser le diagnostic et les préconisations. Préparation matérielle de la réunion de restitution.
- Réunion finale de la restitution publique auprès des personnes associées.
- Réunion bilan de la démarche jeunesse avec le comité de pilotage et Mairie-conseils.



PAROLES D'ÉLUS ET DE TECHNICIENS SUR TROIS TERRITOIRES

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE STROESSER,
JOURNALISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MALESHERBOIS

7 COMMUNES - 8085 HABITANTS - LOIRET

MARIE-FRANÇOISE FAUTRAT

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (ÉLUE)

MARIE-ANNE BUHOT

COORDINATRICE ENFANCE-JEUNESSE (AGENT)

(Entretiens réalisés en juillet 2014)



DE L'INTÉRÊT DE SE LANCER DANS LA DÉMARCHE

Quelle a été votre principale motivation à vous lancer dans la démarche ?

Élue ▶ En 2008, la maison des jeunes venait d'être fermée, ce qui avait d'ailleurs alimenté les élections municipales ! Nous n'avions plus rien à offrir aux jeunes entrant au collège en dépit de notre compétence. Avec la nouvelle équipe intercommunale, nous nous interrogeons sur la façon de mettre en place une politique jeunesse lorsque nous avons été sollicités par Mairie-conseils pour participer à une journée d'information sur les politiques jeunesse. Cela tombait à point nommé ! Lors de cette journée à Paris, cette démarche d'autodiagnostic nous a été présentée. Nous avons trouvé séduisante l'idée de nous lancer nous-même, de nous prendre en main plutôt que de faire appel à une société qui nous aurait prémâché des axes de travail.

Aviez-vous déjà tenté une autre approche ?

Élue ▶ L'offre de Mairie-conseils est arrivée au début du mandat, alors que nous n'avions encore rien démarré. Avec le recul, cela a été doublement profitable car cela nous a laissé la durée du mandat pour ensuite mettre en place notre politique.

Agent ▶ Je venais d'être recrutée (par l'équipe

précédente, à la fin du mandat qui s'achevait) pour poser un diagnostic sur les actions menées par les structures existantes (notamment la maison des jeunes) ne fonctionnaient pas bien (faible fréquentation). J'avais commencé à enquêter auprès des acteurs de terrain. C'est donc un travail que j'ai repris avec la nouvelle équipe. L'engagement dans la démarche de Mairie-conseils donnait l'occasion aux élus d'être guidés sur la façon de faire et de mieux comprendre l'intérêt de ce diagnostic.

Quelles étaient vos attentes et vos craintes par rapport à la démarche ?

Élue ▶ Nous savions ce qui existait et qui était insuffisant sur notre territoire, nous savions ce que nous ne voulions pas : faire un accueil de loisirs. Mais nous ne savions pas ce que nous voulions. J'avais par ailleurs une équipe prête à s'investir et jouer le jeu. Or, on sait qu'un diagnostic comme celui-là se réalise grâce à l'énergie de chacun, aux différents concours et à l'alchimie créée avec les différents acteurs du territoire. Donc, non, je n'étais pas inquiète.

Ma seule crainte était de ne pas réussir à prendre assez de recul ni d'arriver à en tirer grand-chose, d'autant que nous étions regardés de près par les habitants, les élections avaient laissé des traces. Nous devions rester unis, à l'écoute de chacun et aboutir sur un résultat à la hauteur de nos espérances.

De la part de Mairie-conseils, j'attendais que l'on soit guidé et que l'on avance assez rapidement, de façon à rythmer la démarche pour éviter que le soufflé ne retombe.

Agent ▶ Mes seules craintes portaient sur le fait qu'il s'agissait d'une nouvelle équipe, avec parmi les nouveaux élus, certains très partants et d'autres très frileux vis-à-vis d'une démarche qui ne leur parlait pas. Or, on sait que l'aboutissement est fonction de ce que chacun y apporte.

SUR LE DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHÉ

Avez-vous été bousculés dans vos pratiques ?

Élue ▶ Oui ! Nous n'avons tout simplement pas l'habitude que l'on nous pose ce type de questions. Notre habitude est plutôt de demander à des bureaux d'études ou organismes spécialisés de faire des diagnostics pour qu'ensuite les élus décident sur la base des préconisations. Là, il nous fallait mener tout nous-mêmes.

Y a-t-il eu des étapes plus compliquées ?

Était-ce une surprise ?

Élue ▶ Une fois que nous avons posé le diagnostic, l'étape de détermination de nos priorités a été ardue. Certains ne comprenaient pas que notre rôle devait s'arrêter à poser des objectifs politiques, qu'ensuite nos agents traduiraient en actions. Certains élus se sentaient dépossédés ou avaient l'impression que tout cela n'avait servi à rien. Ils voulaient du concret tout de suite. On a donc eu des réunions disons difficiles, cela a été parfois déstabilisant et cela nous a pris plus de temps. Mais nous avons réussi, avec l'appui de notre coordinatrice qui a rassuré les élus en leur présentant le projet pédagogique qui allait découler de ces objectifs.

Agent ▶ Le plus compliqué a été de faire en sorte que les élus prennent en main le canevas de réflexion. Heureusement, il y avait une présidente, très investie, qui a su les bousculer. Sur la durée de la démarche, ma difficulté a été surtout liée au fait que je venais d'arriver dans l'équipe intercommunale, je connaissais peu les élus comme ils ne me connaissaient pas. En même temps, Mairie-conseils ne connaît pas davantage les élus quand ils interviennent sur un territoire ; c'est justement une de leurs forces car ils n'ont pas d'*a priori* derrière lesquels se retrancher ou s'abriter. Mais je pense que j'aurais eu une autre approche.

D'autant qu'il a fallu «ramer» avec certains pour les faire réfléchir à un projet éducatif.

Quels échecs ou difficultés avez-vous rencontrés et comment les avez-vous dépassés ?

Élue ▶ La restitution du diagnostic assorti des axes retenus de travail a été délicate, car l'opposition nous accusait de ne pas tout dire ! Or, nous ne voulions pas faire une liste à la Prévert. Mais dans la mesure où nous ne présentions pas un projet précis, cela créait une suspicion que le projet n'était pas abouti.

Agent ▶ J'ai eu cette impression à certaines reprises que les choses ne venaient pas. Mais c'est l'avantage de l'accompagnement de Mairie-conseils qui intervient alors pour rappeler, par exemple, que le diagnostic ne peut être que ce que les gens donnent ! Cela fait du bien car cela permet de relativiser. Ils ont su aussi interpellier les élus quand nécessaire ou apporter des explications qui permettaient de débrider les uns ou les autres. Cette démarche est une construction, avec les élus, avec les professionnels, avec Mairie-conseils.

Sur quels points ou étapes les élus ont-ils été les plus impliqués et, au contraire, les plus en retrait ?

Élue ▶ Autant les élus municipaux ont participé aux réunions organisées avec les différents conseils municipaux, où nous avons eu des discussions très intéressantes sur la jeunesse, autant, ensuite, ils ne se sont pas sentis concernés et n'ont pas été nombreux à assister aux autres réunions. Ils sont même peu demandeurs d'informations. Mais, somme toute, ils ne sont qu'à l'image de notre société où l'on se déplace avant tout comme un consommateur !

Cela a été différent au niveau des élus communautaires qui se sont beaucoup plus impliqués.

Agent ▶ Certains se sont impliqués dès le départ et sur toute la longueur, d'autres témoignaient dès le départ de moins d'intérêt et n'en ont pas montré davantage au fil de la démarche ou au fil du mandat lors de la montée en puissance de la compétence.

Avez-vous, grâce à la démarche, rencontré de nouveaux partenaires ? Amélioré vos relations avec d'autres ?

Élue ▶ La communauté de communes a gagné d'être mieux perçue par les différents acteurs qui, finalement, ne connaissaient pas bien nos compé-

tences, ni ne comprenaient vraiment la différence entre nous et les communes. C'est une avancée vraiment importante.

À notre tour, élus, nous avons appris à mieux connaître les responsables du collège, à nouer des relations très intéressantes avec la gendarmerie, les pompiers, qui ont débouché sur des partenariats ou encore des entreprises et le monde associatif.

Personnellement, je mesure combien connaître des personnes facilite le fait de les associer et ainsi prendre l'habitude de ne pas travailler tout seul.

Agent ▶ Mairie-conseils a une légitimité qui donne une importance particulière au diagnostic. Cela facilite certainement les démarches et l'adhésion de certains acteurs à la démarche. Seule avec mon sac à dos, je n'aurai pas eu le même poids.

Et la participation des jeunes : satisfaisante, décevante, surprenante ?

Élue ▶ Ils ont sincèrement répondu sur la partie diagnostic. Mais ensuite, il ne faut pas leur demander de s'impliquer car c'est sur le terrain qu'ils veulent le résultat. Je n'ai pas participé aux rencontres avec les jeunes, qui se sont déroulées dans les villages, les clubs de sport, au *Skate Park*.

Agent ▶ Nous avons limité certaines questions car demander à un jeune «ce qu'il aimerait» est une question trop vaste qui vous expose à des réponses du type : un cinéma ou une piscine. Nous avons pu aller à la rencontre de jeunes en rupture scolaire. C'était plus compliqué de contacter les jeunes lycéens qui ne sont disponibles que le week-end, mais nous avons pris appui sur des associations, ce qui a certainement conduit à un travail plus réfléchi avec eux.

DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION

Que savez-vous de plus, de mieux ou de différent aujourd'hui sur les jeunes et la jeunesse de votre territoire ?

Élue ▶ Juste après le diagnostic, j'aurais certainement répondu que je ne les connaissais pas bien et qu'il faudrait sans doute du temps encore pour mieux les connaître. Avec le recul et plusieurs années maintenant de fonctionnement de l'espace jeunes, je réviserai mon jugement. En fait, les jeunes ont pour la plupart d'entre eux envie d'apprendre, d'échanger, de créer et ils sont très demandeurs de s'investir même dans des projets à long terme. Ils ne sont pas si indifférents au

monde qui les entoure. Ce constat me conforte dans les orientations que nous avons retenues à la fin de la démarche : travailler sur l'autonomie, la citoyenneté.

Agent ▶ Plusieurs problèmes ont été révélés par cette démarche, comme les difficultés de transport et de déplacement ou celles de logement. Suite à cette démarche, nous avons disposé d'un autre diagnostic, réalisé cette fois par la CAF, qui nous a donné des informations sur les familles dans leur globalité. Ce que les jeunes nous ont dit ne fait que s'y confirmer : problèmes pour se déplacer, pour se loger.

Le consensus sur la question jeunesse a-t-il été réalisé ?

Agent ▶ Parler de consensus serait peut-être exagéré car certains élus ne se préoccupent que de l'aspect financier et il y a en aura toujours un petit nombre pour considérer que ce qui est réalisé ne sert à rien et coûte trop cher. Certains élus critiquent le fait que tout soit concentré sur la ville centre, bien que nous ayons par exemple fait en sorte que le point information jeunesse soit itinérant (comme la ludothèque). C'est au passage intéressant, car cela les a mis face à leur capacité à s'investir dans la mise à disposition de locaux pour faciliter cela.

Sur quoi la démarche a-t-elle concrètement débouché en termes de projet ?

Élue ▶ Nous nous sommes orientés sur l'ouverture d'une structure pour les collégiens car nos discussions nous avaient montré, et notamment le témoignage des associations, que c'était la cible des 12-15 ans qu'il fallait préférer, à celle, plus large des 12-18 que nous envisagions à l'origine. Nous avons donc ouvert un espace jeunes, en lieu et place de la maison des jeunes. Nous avons ensuite ouvert un point information jeunesse. Nous avons également créé un conseil communautaire de jeunes qui fonctionne très bien ; c'est même assez formidable d'observer à quel point les jeunes s'impliquent, proposent, osent. Un autre résultat, directement lié aux contacts noués avec le collège pendant cette démarche, c'est le carrefour des métiers, organisé pour les élèves de troisième.

Agent ▶ Pour les jeunes, six ans (la durée d'un mandat), c'est très long et ils ont l'impression que les choses ne bougeront pas. Mais ils ont de la chance ici que les élus ne soient pas restés sans rien faire. L'espace jeunes, près du collège, fonc-

tionne bien. Le point information jeunesse travaille en collaboration avec la mission locale, Pôle Emploi et le collège.

La démarche a-t-elle pesé – et comment – pour plus de mutualisation entre vos communes ?

Élue ▶ Bien sûr, car nous avons veillé à ce que ne soient pas les seuls jeunes de la ville centre, Malesherbes, qui soient concernés. Nous avons ainsi mis en place un bus qui passe dans les villages pour aller chercher les jeunes qui veulent venir à l'espace jeunes, et les ramener en fin de journée.

Agent ▶ Nous n'avons pas d'autre choix que de mutualiser. Mais cela reste difficile car les petites communes ont paradoxalement plus de mal à cela, même si c'est tout à leur intérêt.

A-t-elle ouvert de nouvelles perspectives, qu'il s'agisse du mode d'intervention, des acteurs impliqués ?

Élue ▶ Elle a certainement pesé sur le développement d'une logique de partenariats qui a fait tache d'huile au-delà des seuls acteurs de la jeunesse ; je pense ainsi aux liens avec le monde économique autour du carrefour des métiers. Nous cherchons aujourd'hui à construire ce type de passerelles à partir de l'espace enfance que nous venons d'ouvrir.

Agent ▶ Les perspectives sont aujourd'hui brouillées du fait de la réforme territoriale et de la baisse des dotations. Quant au recours au bénévolat, cela me semble une illusion car le bénévolat devient peau de chagrin alors pourtant que ce devrait être un moteur, mais les gens deviennent frileux à s'engager.

La jeunesse fait-elle partie des priorités de l'intercommunalité ?

Élue ▶ Non, car nous y avons beaucoup travaillé de même que sur la petite enfance. Notre souhait serait d'exercer complètement cette compétence et donc de toucher le public des 15-18 ans, mais le contexte n'y est pas vraiment favorable, tant l'économie (pas florissante), nos moyens (dotations en baisse) que l'avenir de notre territoire. La réforme territoriale à l'ordre du jour nous interroge beaucoup, car nous devons fusionner avec une autre intercommunalité puisque nous sommes en deçà des 10 000 habitants. Je sens donc que ce deuxième mandat risque de se révéler plus compliqué, et certainement plus propice à de longues et fortes discussions plutôt qu'au seul développement de notre territoire !

BILAN

Quels principaux enseignements retenez-vous de cette expérience ?

Élue ▶ Même si nous avons pris un peu plus de temps que prévu, je crois que nous avons gagné en efficacité pour la mise en œuvre de notre politique jeunesse. Car nous avons pris conscience des enjeux, intégré les objectifs. Que ce soit élus et agents, nous avons travaillé dans le même sens et grâce à cela nous avons démultiplié les forces et énergies. Ce fut aussi une expérience enrichissante pour ses rencontres diverses.

Agent ▶ Plus on est nombreux à travailler et échanger, plus on produit de façon constructive. La démarche a donc été bénéfique, en misant justement sur cette complémentarité des compétences, des expertises, et donc l'émulation.

Quelle critique faites-vous du rôle de Mairie-conseils ?

Élue ▶ Que son appellation est judicieuse car ils sont réellement de bon conseil. Ils apportent un recul et un regard sur les territoires, sans jugement. Cela nous permet, à nous élus, de ne pas nous enfermer dans nos *a priori*. Ils ont ce savoir-faire de guider sans intervenir dans la décision. Certes, au démarrage, nous avons été déstabilisés, car nous espérions qu'ils nous en disent plus, par exemple si une piste était bonne ou mauvaise. Au bout du compte, c'est un positionnement plus que salutaire, car cela nous oblige à mûrir nos choix et surtout les assumer, puis les revendiquer. Cela m'a donné beaucoup de confiance au cours du mandat.

Agent ▶ Franchement ? C'était parfait ! Dans mon métier, l'animation, on doit être tantôt sociologue, éducateur, pédopsychiatre, or je ne suis pas tout cela. Cela m'a fait donc un bien fou que l'équipe de Mairie-conseils, par ce qu'elle apporte, laisse chacun reprendre et tenir sa vraie place. Son statut fait qu'elle peut aussi plus facilement interpeller les élus et jouer les poils à gratter.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROVENCE VERDON

15 COMMUNES - 23 000 HABITANTS - VAR

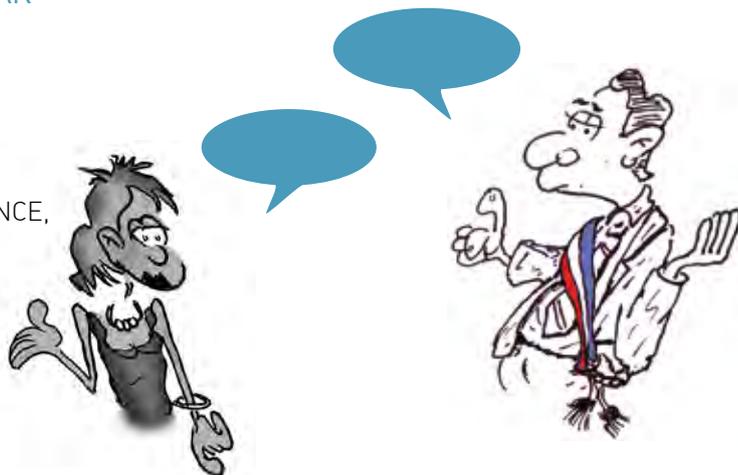
HERVÉ PHILIBERT

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA PETITE ENFANCE,
À LA JEUNESSE ET À L'ACTION SOCIALE (ÉLU)

LAURENCE BARTHÉLÉMY

COORDINATRICE JEUNESSE (AGENT)

(Entretiens réalisés en juillet et août 2014)



DE L'INTÉRÊT DE SE LANCER DANS LA DÉMARCHÉ

Quelle a été votre principale motivation à vous lancer dans la démarche ?

Agent > Le but principal était de sensibiliser un grand nombre d'élus aux questions de la jeunesse et de s'appuyer sur une démarche construite pour structurer notre réflexion.

Élu > Avec un petit groupe d'élus, nous avons avancé sur la question de la jeunesse, mais nous butions sur le public adolescent. Nous cherchions donc à nous inspirer de ce qui avait pu être fait dans d'autres territoires. C'est comme cela que j'ai découvert Mairie-conseils.

Aviez-vous déjà tenté une autre approche ?

Agent > Une commission jeunesse composée d'un élu référent par commune s'était déjà réunie, mais il s'agissait d'un groupe restreint.

Élu > En 2008, jeune élu maire, j'ai hérité de la délégation jeunesse, un peu comme de la patate chaude. J'avais lancé ce petit groupe d'élus pour réaliser un état de lieux de ce qui existait en direction de la jeunesse sur nos cinq communes (à l'époque, en mai 2010, la communauté de communes Verdon Mont Major n'avait pas encore fusionné avec celle de Provence d'Argens en Verdon pour donner naissance à la CC Provence Verdon, en janvier 2014). Ce travail nous a permis de constater qu'une commune était très bien dotée, une autre un peu moins et les autres pas du tout. Nous avons alors soutenu les communes pour

qu'il se crée des centres de loisirs là où il n'y en avait pas, en partenariat avec la CAF. Mais nous restions sans réponse pour le public ado et nous n'avions toujours pas de compétence jeunesse.

Quelles étaient vos attentes et vos craintes par rapport à la démarche ?

Agent > Dans le domaine de la jeunesse, on doit continuellement justifier ce que l'on fait. À partir du moment où la communauté de communes avait décidé de mener une politique envers les jeunes, il s'agissait de partir sur des bases solides, en partant d'un consensus sur les priorités tout en ayant une réflexion globale et non sur la seule approche du loisir. Je n'avais donc pas de crainte, mais, au contraire, j'étais contente que l'on puisse s'engager dans cette démarche avec le vice-président délégué à la jeunesse. Quand on est sur le terrain, cela n'est pas toujours facile d'être reconnu, nos paroles n'ont pas toujours le poids espéré. Un regard extérieur peut aider à rééquilibrer cela !

Élu > Je voulais savoir ce qui se faisait ailleurs pour nous aider à trouver la solution pour nos ados.

SUR LE DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHÉ

Cette démarche a-t-elle bousculé vos pratiques ?

Agent > Pas vraiment car la démarche correspond à ma façon de travailler, mais cela a été un appui supplémentaire pour impliquer au-delà de la commission jeunesse, l'ensemble des élus.

Élu ▶ Elle a surtout bousculé les conseillers des différentes communes. C'était d'ailleurs pour moi l'avantage majeur de cette démarche : que tout le monde ait son mot à dire et que ce ne soit pas un seul petit noyau d'élus qui décide et se penche sur cette question. De fait, la démarche leur a ouvert les yeux sur la problématique de la jeunesse, en montrant déjà que tout le monde était concerné et en faisant prendre conscience que la jeunesse était bien plus hétérogène et complexe que limitée à un groupe de trois délinquants.

Y a-t-il eu des étapes plus compliquées ? Était-ce une surprise ?

Agent ▶ Comme je m'y attendais, le plus compliqué a été de réunir les jeunes, car certains sont étudiants, car vous ne tombez pas toujours au bon moment. Nous avons pu rencontrer des jeunes d'un espace ado, un groupe d'étudiants. Cela aurait mérité que nous en rencontrions davantage.

Élu ▶ L'étape la plus compliquée à mettre en place a été la troisième, celle des rencontres avec les jeunes. J'ai déjà réalisé qu'ils ne me connaissaient pas, et pas davantage la communauté de communes. J'ai surtout découvert leur problématique, l'univers très noir dans lequel les plus âgées, les 16-18 ans, vivent. Cela m'a vraiment perturbé.

Quels échecs ou difficultés avez-vous rencontrés et comment les avez-vous dépassés ?

Agent ▶ Je ne parlerai pas d'échec car tout s'est globalement bien déroulé, mais la démarche a été perturbée par des tensions au sein du conseil municipal d'une commune. Nous avons dû décaler de quelques mois la restitution finale, le temps que cette situation se stabilise. La démarche y a perdu en dynamisme.

Élu ▶ Les problèmes au sein du conseil municipal d'une commune nous ont mis en difficulté, c'est certain, car nous avons commencé la démarche avec des élus, et dû la terminer avec d'autres. Nous avons, pour cette même raison, dû décaler le bilan de notre démarche. Mairie-conseils nous avait prévenus qu'il ne fallait pas trop jouer avec les délais. Mine de rien, trois mois, cela paraît peu, mais effectivement, nous y avons perdu.

L'autre difficulté est venue de la révision du schéma départemental intercommunal. Nous étions déjà engagés dans la démarche quand le préfet nous a présenté son projet, projet contre lequel nous nous sommes battus. Au final, nous avons fusionné avec une autre communauté de communes (c'est effectif depuis le 1^{er} janvier 2014).

Sur quels points ou étapes les élus ont-ils été les plus impliqués et, au contraire, les plus en retrait ? Pour quelles raisons ?

Agent ▶ Je ne dirais pas que tous les élus se sont impliqués dans la démarche, mais celle-ci les a dans l'ensemble tous intéressés, et notamment ceux qui ne traitent jamais de ces questions. Certains ont découvert voire été étonnés par le regard des acteurs de terrain.

Élu ▶ Lors de la première étape, les élus sont forcément tous concernés, et donc impliqués. C'est moins le cas lors de la restitution, où ce sont les plus motivés qui reviennent. Je pense que les élus auraient aimé avoir un temps de parole lors de la deuxième étape, celle de la rencontre avec les acteurs locaux. Or, pendant ces deux ou trois heures de rencontre, ils n'ont droit que de prendre des notes et se taire. C'est très intéressant, car des choses sont dites et ne font pas forcément plaisir à entendre par l'élu qui ne peut pas se défendre. Mais c'est dommage que l'on n'ait pas fait de débriefing ou trouvé un moment où les élus auraient pu reprendre la parole, car il se perd forcément des choses.

Avez-vous, grâce à la démarche, rencontré de nouveaux partenaires ? Amélioré vos relations avec d'autres ?

Agent ▶ Nous avons déjà l'habitude de travailler avec la majorité des partenaires. Le document final a, en revanche, permis de discuter plus globalement de la jeunesse avec certains partenaires, tels que la mission locale, et de nouer des contacts avec d'autres que l'on n'avait pas l'habitude de toucher, comme la maison du territoire (du conseil général), qui ont d'ailleurs demandé à avoir une copie de ce document.

Élu ▶ Forcément, des relations se sont liées avec certains partenaires, car ils ont vu que nous essayions de faire quelque chose. Ils ont dès lors eu une autre vision de nous et sont devenus plus proches. C'est dans ce sens-là que cela a joué. C'est notable avec la CAF qui a à cœur de soutenir des territoires qui cherchent à s'engager.

Et la participation des jeunes : satisfaisante, décevante, surprenante ?

Agent ▶ En tant que technicienne, je n'ai pas été surprise par l'adhésion et la disponibilité des jeunes.

Élu ▶ J'aurais aimé rencontrer davantage de jeunes, mais c'était compliqué, car il fallait constituer des

petits groupes, assez homogènes. Cela a été l'une des étapes les plus intéressantes de la démarche mais aussi la plus déprimante. Je les pensais plus heureux de vivre. Or ils broient du noir, surtout les 16-18 ans. Ils désespèrent de trouver un emploi, tout est source de difficultés, se déplacer, avoir de l'argent, ils nous ont parlé de problèmes de drogue, qui pour certains, sont la seule échappatoire.

DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION

Que savez-vous de plus, de mieux ou de différent aujourd'hui sur les jeunes et la jeunesse de votre territoire ?

Agent ▶ Je n'ai pas appris grand-chose sur les jeunes, mais j'ai été étonnée qu'une partie d'entre eux exprime autant d'inquiétude quant à leur avenir, ou plutôt de fébrilité, à l'idée de devoir aller en ville pour étudier, la peur de l'inconnu...

Élu ▶ J'ai été heureux de les entendre dire qu'ils étaient bien sur notre territoire et qu'ils souhaitaient y rester. Il ne manquerait pas grand-chose pour cela. En revanche, comme je l'ai déjà dit, j'ai découvert à quel point les plus grands d'entre eux se projettent sur un avenir sombre.

Quelle place occupait la jeunesse au niveau de l'intercommunalité avant de vous lancer dans la démarche (actions, compétence, budget) ?

Agent ▶ Avant 2008, il n'y avait des actions en direction des jeunes que sur une seule commune. J'étais responsable du service animation jeunesse de cette commune. J'ai été recrutée en 2008 par la communauté de communes pour justement rééquilibrer tout cela. Après avoir permis aux communes de se doter de structures d'accueil pour les enfants, en 2010, la question s'est posée pour les adolescents. Nous étions au début de notre envie ! Cette démarche avec Mairie-conseils a donc été une aubaine pour impliquer tout le monde et prendre le recul nécessaire.

Élu ▶ Entre le début du mandat et la démarche, nous avons commencé à monter des actions : l'action sport été, la création de CLSH dans les communes qui n'en avaient pas, l'organisation de sessions de Bafa (qui ont servi de base à un projet professionnel pour quelques jeunes), de mini-séjours. Nous menions tout cela sans autre compétence qu'une petite ligne dans nos statuts spécifiant que nous pouvions mener des actions en direction d'un public spécifique.

La démarche a-t-elle abouti sur un consensus sur la question jeunesse ?

Agent ▶ Les élus étaient prêts à prendre la compétence, mais est alors intervenu le processus de fusion avec une autre communauté de communes. Ils ont donc préféré différer toute décision.

Élu ▶ Assurément, sauf que, depuis, nous avons fusionné avec une autre communauté de communes. Nous n'avons donc pas pris la compétence jeunesse comme nous l'avions programmé pour 2012, pour ne leur imposer cette compétence, mais la travailler ensemble. Nous n'avons pas encore passé ce pas. J'espère bien y parvenir d'ici à la fin de l'année 2014.

La démarche n'a donc pas pu déboucher sur du concret ?

Agent ▶ Si, car les élus ont bien compris que la jeunesse ne demandait pas seulement à ce qu'on la pourvoie d'occupation ! La communauté de communes a donc recruté une animatrice et nous avons créé un accueil itinérant qui fonctionne très bien... Cette animatrice va à la rencontre des jeunes, à partir de 11 ans, c'est la tranche d'âge que nous avons le plus de mal à toucher car ils désertent les ALSH. C'est bien pour cela que notre but n'est pas de faire à la place d'eux, mais de les aider à mener des projets qui partent d'eux. C'est le rôle de l'animatrice. Deux fois par semaine, elle tient une permanence au collège, ce qui lui permet d'entretenir les liens et d'établir, progressivement, un rapport de confiance avec les jeunes

Élu ▶ Pas encore sur la compétence, mais nous avons quand même des projets bien avancés ou déjà lancés, comme celui de l'accueil itinérant et qui nous donne de grandes satisfactions. Nos jeunes sont répartis sur deux collèges hors de nos communes et nous avons une permanence dans l'un d'entre eux, celui qui accueillait le plus de jeunes de nos communes. Le problème, c'est que cela reste fragile tant que nous n'avons pas la compétence. Celle-là seule nous permettra de faire durer ces actions dans les temps. Je suis maintenant encore plus que jamais persuadé qu'elles sont essentielles quand je vois les projets que ces jeunes ont déjà menés, des projets qui les valorisent tout autant qu'ils leur donnent du plaisir et donnent à voir aux habitants une autre image que les stéréotypes.

La démarche a-t-elle pesé – et comment – pour plus de mutualisation entre vos communes ?

Agent ▶ Nos communautés de communes ont

fusionné au 1^{er} janvier 2014. À mon sens, tout le travail serait à refaire car la démarche apporte ce quelque chose de plus, cette culture, que l'on ne transmettra pas par les seuls documents écrits. Par ailleurs, c'est bien évidemment plus compliqué aujourd'hui à quinze que ce l'était à cinq (9000 habitants)! Nous sommes dans la phase où nous devons nous battre pour maintenir ce que nous avons déjà mis en place. Rien n'est donc acquis, d'autant plus que nous sommes partis sur une expérience, sortant des clous des ALSH traditionnels, et je dirais que ce ne sont pas forcément les élus qui sont les plus frileux...

A-t-elle ouvert de nouvelles perspectives, qu'il s'agisse du mode d'intervention, des acteurs impliqués ?

Agent ▶ Les élus ont missionné un cabinet d'études pour réaliser un état des lieux de l'existant sur l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, donc de 0 à 25 ans. De ce point zéro doit se décider la future compétence. C'est évidemment frustrant car on a l'impression de tout recommencer. Or, le diagnostic de Mairie-conseils allait au-delà de l'état des lieux. C'est pourquoi j'aimerais que l'on relance la démarche aujourd'hui. Le risque serait de revenir à une conception de la jeunesse centrée sur le seul loisir, et faisant abstraction de tout ce qui touche à leur santé, leur formation, l'emploi. Le risque serait aussi de ne voir que les problèmes éventuels alors que la jeunesse est une ressource pour nos territoires.

Quels sont vos enjeux et priorités aujourd'hui au niveau de l'intercommunalité ?

Élu ▶ Passer à l'acte, et vite! Je voudrais une compétence écrite noir sur blanc sur la jeunesse, qui nous permette de travailler à davantage de mutualisation des moyens entre les centres de loisirs et qui nous évite de tout éparpiller.

BILAN

Quels principaux enseignements retenez-vous de cette expérience ?

Agent ▶ Globalement, j'ai trouvé que nous avons fait un grand pas sur le regard porté sur la jeunesse. À tel point qu'à la fin de la démarche, j'avais enfin l'impression de parler le même langage avec les élus. on ne met pas toujours le même sens au

mot. Ce travail a donc été porteur de sens! Je sais qu'avec les jeunes, il faut sans cesse se remettre en question. Je suis contente que l'on soit arrivé à mettre en place un accueil ados qui réponde à leurs besoins et à leurs attentes.

Élu ▶ Je me suis vraiment aperçu de l'utilité et du travail à faire avec les jeunes pour leur rendre hommage et arrêter de les abaisser. Je parle davantage avec eux aujourd'hui que je ne le faisais. J'essaye le plus possible de les mettre en valeur et je ne peux plus laisser passer la moindre généralité qui trop souvent les accable. Cette expérience m'a également offert de découvrir les services de Mairie-conseils, que nous avons pris l'habitude maintenant de solliciter ou de consulter!

Quelle critique faites-vous du rôle de Mairie-conseils ?

Agent ▶ Je n'ai eu que des retours positifs de la part des élus. De mon côté, j'ai trouvé les deux intervenants de Mairie-conseils très pédagogues, c'est un duo très complémentaire.

Élu ▶ Ils nous avaient prévenus qu'ils ne seraient pas là pour tout piloter, mais pour nous aiguiller. Ils ont raison, car c'est la bonne solution, même si, franchement, au début, on transpire d'avance. Quant au planning, il est certain que sans eux, nous ne l'aurions pas tenu. Ils nous ont obligés à de la rigueur.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS-VAL DE LOING

20 COMMUNES - 19 110 HABITANTS - SEINE ET MARNE

ROSE-MARIE LIONNET

VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE À LA PETITE ENFANCE,
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (ÉLUE)

ANNE-CLAIRE LEBARON

COORDINATRICE - AGENT DE DÉVELOPPEMENT (AGENT)

(Entretiens réalisés en juin 2014)



DE L'INTÉRÊT DE SE LANCER DANS LA DÉMARCHE

Quelle a été votre principale motivation ?

Agent ▶ La communauté de communes a été créée en 2010 avec trois domaines d'intervention prioritaires dont la création d'un relais d'assistantes maternelles. Le groupe d'élus qui s'était impliqué dans ce projet, abouti dès 2011, avait envie d'aller plus loin. J'avais justement noté dans l'agenda de Mairie-conseils la programmation d'une journée de présentation de la démarche jeunesse. Je leur ai proposé d'y participer. Ils sont revenus, décidés à passer d'une réflexion sur la petite enfance à celle plus large sur la jeunesse, même si la jeunesse n'était pas une priorité à la création de la communauté.

Élue ▶ Nous avons fait connaissance avec Mairie-conseils dans le cadre d'une étude sur le développement économique au lancement de la création de la communauté de communes. Lorsqu'Anne-Claire Lebaron nous a proposé de suivre le même type de démarche sur la jeunesse, nous n'avons donc pas hésité.

Aviez-vous déjà tenté une autre approche ?

Élue ▶ Nous n'avons pas eu le temps de réfléchir à la question de la jeunesse. Mais entre la petite enfance et la jeunesse, tout se tient, cela nous en étions persuadés, en revanche, nous ne savions pas comment aborder le sujet, quelle méthode suivre.

Quelles étaient vos attentes et vos craintes par rapport à la démarche ?

Agent ▶ Mon interrogation portait sur le fait que l'on enchaîne deux démarches de concertation avec Mairie-conseils, avec le risque que les élus s'y investissent moins. D'autant que la première démarche suivie, sur le développement économique, était naturelle: c'était le pilier du projet communautaire. La jeunesse n'était, elle, pas d'emblée dans le projet communautaire. J'aurais été moins craintive si le conseil communautaire avait manifesté une volonté politique forte sur ce point. Mais à partir du moment où les élus de la commission étaient partants, je n'avais pas de réticence. En revanche, je les ai prévenus que cela demanderait du boulot et un réel investissement des conseils municipaux.

Élue ▶ Nous avons des attentes – en tirer quelque chose! – mais pas spécialement de crainte car nous étions demandeurs.

SUR LE DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHE

En quoi cette démarche a-t-elle bousculé vos pratiques ? Y a-t-il eu des étapes plus compliquées ? Était-ce une surprise ?

Agent ▶ Nous avons déjà expérimenté la méthode proposée par Mairie-conseils sur une autre thématique (le développement économique), donc elle n'était plus vraiment surprenante. J'ai été déçue à l'issue de la soirée d'écoute active des

acteurs locaux car nous n'avons pas pu débriefer avec les élus et je pense que cela a manqué. La restitution finale a permis de réinviter tout le monde, et d'avoir des échanges qui n'avaient pas pu avoir lieu plus tôt avec certains. C'était réjouissant et, en même temps, frustrant, car cela intervenait trop tard à mon goût.

Élue ▶ Nous sommes forcément bousculés car la méthode de travail n'est pas habituelle. Mais c'est très bien d'être justement amené à faire autrement. Je ne me souviens pas d'une étape plus compliquée qu'une autre. Au fur et à mesure, il se crée un lien de confiance avec l'équipe de Mairie-conseils. Ils ont, qui plus est, suffisamment d'humour pour nous bousculer...

Quels échecs ou difficultés avez-vous rencontrés et comment les avez-vous dépassés ?

Élue ▶ Il y a eu des réactions plus négatives, mais j'allais dire que c'est obligé. Nous sommes tous très différents. La grande majorité des élus a adhéré rapidement et nous n'avons pas dû faire face à d'importantes tensions.

Agent ▶ L'étape d'écoute active des acteurs ne s'est pas déroulée comme lors de la première démarche qui portait sur le développement économique. Au lieu d'avoir une soirée qui démarre par l'expression des seuls partenaires, puis un échange entre élus, une fois les partenaires partis, suivi d'un bilan, nous n'avons eu que la première partie comme le prévoyait la méthodologie. La tension est née de l'intervention d'un responsable associatif. Cet acteur rencontrait des difficultés dans son activité : l'esprit de la soirée n'était pas adapté à ses besoins de l'époque. Son intervention a révélé des tensions. Cela a créé un malaise entre les acteurs, certains se sentant agressés. Mairie-conseils ne connaissait pas le contexte et nous-même découvrons ces tensions. On connaissait les règles : on écoute, mais on n'échange pas. On l'avait déjà un peu regretté sur le développement économique, mais là, cela nous a encore plus manqué. Les élus comme les partenaires ont trouvé cette soirée très frustrante.

Sur quels points/étapes les élus ont-ils été les plus impliqués et, au contraire, les plus en retrait ? Pour quelles raisons ?

Agent ▶ La mobilisation des conseils municipaux sur l'autodiagnostic, dans la première partie de la démarche, n'a pas été évidente. On sentait clairement que certains n'étaient pas ravis de devoir prendre deux heures pour parler des jeunes !

Les élus de la commission enfance-jeunesse ont montré un intérêt personnel à s'impliquer. Ce sont eux qui sont allés rencontrer des jeunes et cela leur a beaucoup plu. Ils en rencontrent certes souvent, mais il y avait là un cadre, un objectif. C'était de même plus original de se déplacer pour aller à la mission locale, au collège, ou encore discuter avec de jeunes sapeurs-pompiers volontaires.

Élue ▶ Il y a forcément des élus qui manifestent plus d'intérêt que d'autres à la thématique. Le manque de disponibilité des élus qui travaillent, lui, ne facilite pas les rencontres en journée avec les jeunes et les acteurs. Mais les élus de la commission enfance-jeunesse ont été assidus.

Avez-vous, grâce à la démarche, rencontré de nouveaux partenaires ? Amélioré vos relations avec d'autres ?

Agent ▶ L'essentiel des partenaires étaient identifiés, mais pas forcément connus de tous les élus plus éloignés de la thématique jeunesse. L'impact est moins anecdotique qu'on l'imagine. J'ai encore en mémoire les sourires d'élus au témoignage d'une jeune mère expliquant ses difficultés à se déplacer avec une poussette dans les transports en commun. Ces mêmes élus, quelques mois plus tard, ont repris cet exemple pour justifier du transport à la demande. Autrement dit, la plus-value de ces échanges n'est pas limitée dans le temps ni dans le domaine évoqué.

En tant que technicienne, la démarche m'a permis de resserrer les liens avec la maison départementale de la solidarité. Je connais mieux son champ d'intervention et ses actions, et j'oriente certainement mieux les communes vers elle selon les cas. De même, lorsque nous avons lancé le transport à la demande, nous avons pensé à aller le présenter à la mission locale. Mieux se connaître aide à travailler davantage ensemble.

Élue ▶ Nous avons effectivement découvert des acteurs, notamment au collège, mais également les jeunes sapeurs-pompiers volontaires et leurs encadrants. Même si nous sommes aussi des parents, nous apprenons toujours. Si ces rencontres confirment ce que nous pouvons savoir, elles nous offrent aussi d'autres regards et réalités qui permettent de dépasser des *a priori*.

Et la participation des jeunes : satisfaisante, décevante, surprenante ?

Agent ▶ La participation des jeunes a été circonscrite à l'étape où les élus vont à leur rencontre.

Je n'ai pas assisté à ces rencontres, hormis celle à la mission locale, mais j'ai eu les retours positifs des élus. En revanche, j'aimerais avoir les retours de ces jeunes, de 16 à 23 ans, qui ont pris deux heures de leur temps à la demande d'un groupe d'élus et qui s'interrogeaient évidemment plus directement: «Qu'est-ce que cela va changer pour moi ce que l'on est en train de faire?» On leur a expliqué le but (la construction d'une politique jeunesse), mais cela reste éloigné d'eux. L'un d'eux est venu à la restitution finale, mais je pense qu'il y a une trop grande distance entre ce type de démarche et leur quotidien.

Élue ▶ Cela fut compliqué de rencontrer les groupes de jeunes en dehors des structures, car il faut déjà cerner les points où ils se retrouvent. Ils ne sont pas non plus habitués à de telles rencontres. Mais que ce soit là ou au collège, les échanges ont été intéressants.

Quel avis avez-vous sur les outils proposés et utilisés ?

Agent ▶ Je me souviens du canevas de réflexion utilisé pour l'autodiagnostic. Les élus de la commission enfance-jeunesse l'ont trouvé trop technique pour qu'il soit envoyé tel quel aux conseils municipaux. Ils ont pris l'initiative de le reformuler, sous une forme plus interrogative et ludique. Mais, du coup, cet outil a perdu en légèreté ! J'avais préféré le travail cartographique mené lors de la démarche «Territoire et dynamiques économiques», qui a marqué les élus.

La majorité des élus se sont bien servis de la fiche d'écoute active, utilisée lors des rencontres avec les partenaires, pour prendre des notes. C'est un dérivatif utile, puisqu'ils n'ont pas le droit de s'exprimer. Je regrette que nous ne les ayons ensuite pas assez exploitées hormis en groupe restreint.

DE LA RÉFLEXION À LA DÉCISION

Que savez-vous de plus, de mieux ou de différent aujourd'hui sur les jeunes et la jeunesse de votre territoire ?

Élue ▶ C'est que l'on doit trouver quelque chose pour canaliser les jeunes qui sont dans la rue pendant les vacances. Cela confirme aussi que tout est lié, de la petite enfance à la jeunesse, c'est une politique globale, prenant en compte tous les âges, que nous devons construire.

Agent ▶ Nous sommes sortis d'une vision sur la seule délinquance. La démarche nous a permis de voir les jeunes sous toutes leurs facettes. Nous en sortons avec une approche transversale de la jeunesse. Cela m'a enrichie, car cela nous ouvre sur d'autres sujets, comme le transport à la demande qui concerne aussi les jeunes, alors cela avait été initialement pensé uniquement en direction des personnes âgées. La démarche est enfin venue calmer cette tendance à vouloir faire des actions toutes faites, sur un modèle répété comme le foyer pour jeunes de la commune. Les jeunes l'ont bien dit : ce n'est pas un problème pour eux de se rencontrer sous l'abribus. L'aspect informel doit être préservé.

Quelle place occupait la jeunesse au niveau de l'intercommunalité avant de vous lancer dans la démarche (actions, compétence, budget) ?

Élue ▶ Nous n'avions pas d'actions, ni compétence et donc pas de budget dédié. Notre collectivité n'a été créée qu'en 2010.

Le consensus sur la question jeunesse est-il réalisé ? Sur quoi la démarche a-t-elle concrètement débouché en termes de projet ?

Élue ▶ Oui, le consensus existe, il nous reste maintenant à travailler dessus, plus concrètement, et cela ne sera pas la tâche la plus facile. Financièrement déjà, car, en haut lieu, on nous demande de faire des économies à tout va. Nous avons prévu une réunion en septembre 2014 pour expliquer aux nouveaux élus le travail qui a été réalisé et aborder donc cette seconde phase.

Agent ▶ La limite de cette démarche, c'est que nous l'avons lancée sans avoir la compétence jeunesse. Si nous avons appris à mieux connaître certains partenaires, et que cela doit servir à travailler davantage ensemble, nous n'avons pas encore pu avancer. Une seule des préconisations issues de la démarche se met en œuvre (l'accès à une offre de loisirs adaptée aux tranches d'âge), via la création d'un accueil de loisirs pour les 3-11 ans. On peut avoir l'impression que la démarche a été laissée en suspens et que nous nous sommes recentrés sur l'enfance, mais c'est un chantier qui va bien au-delà. Sans la démarche, nous ne serions pas passés aussi facilement du relais d'assistantes maternelles aux accueils de loisirs. Les élus, même si certains ont changé de fonction, ont envie de se

réattaquer aux autres préconisations issues de la démarche, comme la création d'un poste d'adulte relais.

La démarche a-t-elle pesé – et comment – pour plus de mutualisation entre vos communes ?

A-t-elle ouvert de nouvelles perspectives, qu'il s'agisse du mode d'intervention, des acteurs impliqués ?

Élue ▶ La mutualisation fait partie des axes de travail de la communauté de communes. Nous savons que nous devons nous nourrir de ces liens avec les différents acteurs du territoire. Il y a des richesses sur notre territoire. C'est aussi la plus-value de la démarche de les avoir découvertes ou mises en valeur. On sait que ces partenaires sont dans l'attente de travailler avec nous.

Quels sont vos enjeux et priorités aujourd'hui au niveau de l'intercommunalité ?

Élue ▶ Continuer le travail !

BILAN

Quels principaux enseignements retenez-vous de cette expérience ?

Élue ▶ La richesse des rencontres !

Agent ▶ Nous avons maintenant une feuille de route. Nous avons construit quelque chose qui se rapproche d'une stratégie en direction de la jeunesse. Tous les documents produits vont aussi aider à ouvrir le débat avec les nouveaux élus (suite au renouvellement des équipes municipales et intercommunales en mars 2014) pour sortir des clichés. À nous, donc, de ne pas oublier cette démarche et savoir la ramener dans nos échanges et ceux des élus. Comme toute feuille de route, il ne s'agit pas de tout faire, mais de donner des directions, et c'est en cela que ce document est hyper utile pour avancer !

Quelle critique faites-vous du rôle de Mairie-conseils ?

Élue ▶ Ils sont discrets, ils nous transmettent les informations, ils nous laissent la parole et la faculté de dire nos désaccords. Tout cela participe au succès de cette démarche, car chacun a pu s'y exprimer et être écouté. J'encouragerai chacun à la suivre.

Agent ▶ Leur méthode fixe un cap. C'est un pré-texte aussi donné aux élus pour prendre le temps et lancer une concertation sur le territoire. Leur accompagnement permet à la démarche d'être aussi riche. Ils ont une liberté de parole que n'ont sans doute pas toujours les cabinets d'étude. J'aurais volontiers aimé que les deux intervenants de Mairie-conseils soient davantage poils à gratter dans les séances de débriefing.



LA FABRIQUE DES POLITIQUES JEUNESSES

RÉSEAU DES INTERCOMMUNALITÉS EN LIEN AVEC MAIRIE-CONSEILS

PRÉSENTATION DU RÉSEAU JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉ

LES OBJECTIFS DU RÉSEAU

La fabrique des politiques jeunesse est un réseau constitué des représentants d'intercommunalités ayant réalisé la démarche politique jeunesse de Mairie-conseils. Il sera également ouvert aux intercommunalités ayant participé à des journées d'accueils et de séminaires annuels consacrés aux questions de jeunesse. Les objectifs du réseau sont de valoriser des initiatives locales, de contribuer à la réflexion collective des élus, et d'assurer une «veille» sur différentes questions pouvant avoir un impact sur les politiques jeunesse intercommunales

LES CENTRES D'INTÉRÊTS DU RÉSEAU

Suite au travail d'autoévaluation réalisé par questionnaire, il ressort des préoccupations partagées autour de quatre axes: le pilotage des politiques jeunesse, l'organisation du temps libre et l'accompagnement éducatif, l'approche transversale de la problématique jeunesse et les nouvelles préoccupations émergentes. Dans ce cadre, un échange d'informations a été souhaité sur les éléments suivants:

› LE PILOTAGE DES POLITIQUES JEUNESSE

- L'harmonisation des politiques existantes
- La pérennisation des initiatives
- Les questions rencontrées lors de fusion ou d'élargissement des périmètres des communautés de communes
- La collaboration et le partenariat avec les acteurs locaux
- La professionnalisation et le recrutement des personnels
- Autres thématiques, à préciser :
-
-
-

› **L'ORGANISATION DU TEMPS LIBRE ET L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF**

- L'harmonisation territoriale de l'offre d'accueil notamment ALSH et accueil jeunes
- Le transfert de compétences des accueils de loisirs
- La prise en compte dans le cadre de l'accueil de loisirs d'autres catégories de jeunes (les 15-18 ans, les 15-25 ans,
- L'écriture d'un projet éducatif communautaire
- La réduction d'inégalités d'accès aux activités culturelles, sportives, ludiques
- Des réflexions sur les problématiques prévention-animation et animation de proximité
- Le recrutement de professionnel socio-éducatif:
 -
 -
 -

› **L'APPROCHE TRANSVERSALE DES POLITIQUES JEUNESSE**

- L'orientation formation
- L'accès à l'emploi
- La mobilité
- L'accessibilité financière aux activités
- La parentalité
- Les conduites addictives
- La prévention (notamment CISPD)
- Autres thématiques, à préciser :
 -
 -
 -

› **LES NOUVELLES THÉMATIQUES ÉMERGENTES**

- L'offre d'accompagnement destiné aux 18-20 ans
- Les réseaux sociaux
- La citoyenneté
- Comment travailler avec les nouveaux élus en 2014
- La problématique de l'adolescence et l'encadrement invisible
- Autres propositions, à préciser :
 -
 -
 -

› **Quelles sont les premières propositions de contributions au réseau, de questions, de réalisations des intercommunalités, déjà identifiés en vu d'un échange à court terme (dès le début de l'année 2013)**

-
-
-
-
-

LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

La valorisation des initiatives sera assurée par la réalisation de fiche d'expériences annoncées dans la lettre bimensuelle de Mairie-conseils, puis intégrées dans le site de Mairie-conseils (la rédaction des fiches expériences est réalisée par Mairie-conseils et diffusée après relecture par l' élu interviewé).

Pour contribuer à la réflexion collective des élus et diffuser les informations issues de la «veille» sur différents éléments pouvant avoir un impact sur les politiques jeunesse intercommunales, un «mini» site Web sera créé par Mairie conseils. Celui-ci permettra d'échanger sur nos champs de préoccupation, de tenter de répondre aux sollicitations des territoires en rapport aux problématiques exposées par elles.

Enfin, la veille sera centrée sur les initiatives des départements, des régions, de l'État, de la CNAF et de l'INJEP.

L'inscription au réseau se fait obligatoirement sur la base d'un binôme composé d'un élu et d'un technicien avec deux adresses mail différentes.

Autres propositions pour le fonctionnement du réseau :

-
-
-



RÉSEAU DES INTERCOMMUNALITÉS EN LIEN AVEC MAIRIE-CONSEILS

**SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE MEMBRE DE CE RÉSEAU,
MERCİ DE PRÉCISER LES POINTS SUIVANTS**

Communauté de communes:

.....

Nom et prénom de l' élu (e) et délégation thématique:

.....

Adresse mail:

Nom et prénom du technicien(e) et responsabilité territoriale:

.....

Adresse mail:

À RETOURNER PAR FAX > 01 58 50 06 83

OU PAR MAIL > bernard.saint-germain@caissedesdepots.fr

BIBLIOGRAPHIE

- Amsallem-Mainguy Yaelle – Timoteo Joaquim, *Atlas des jeunes en France. Les 15-30 ans, une génération en marche*, Autrement, 2012.
- Valérie Becquet, Patricia Loncle, Cécile Van De Velde, *Politique jeunesse, le grand malentendu*, Champ Social, 2012.
- Centre d'Analyse Stratégique, *Les jeunes dans une société vieillissante*, La Documentation Française, 2007.
- Charvet Dominique, *Jeunesse, le devoir d'avenir*. Commissariat Général au Plan, La Documentation Française, 2001.
- Crépin Christiane, 2010, «*Attentes d'encadrement et d'autonomie des adolescents à l'occasion des activités de loisirs*», *Politiques sociales et familiales*, n° 99, pp. 121-129.
- Collectif, 2009, «*Évaluation de la politique de l'enfance et de la jeunesse des Caf. Attentes des familles et des jeunes. Attentes des élus. Territoires*». Dossier d'étude, n° 113, CNAF
- Galland O., 2010, «*Une nouvelle classe d'âge ?*», *Ethnologie française*, vol. XI, n° 1 pp. 5-10.
- Galland O. et autres, *La machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*. Eyrolles. 2011.
- Loncle Patricia, *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, PUR. 2010.
- Loncle Patricia, *L'action publique malgré les jeunes, les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, L'Harmattan, 2003.
- Rarrbo Kamel, *Politique de jeunesse locale et logique d'actions des acteurs locaux*. Communication au colloque : «*Les jeunes vulnérables face au système d'aide sociale (politiques publiques, pratiques professionnelles et trajectoires de jeunes)*», Rennes, 2012.
- Rarrbo Kamel, *L'action publique à l'épreuve des territoires intercommunaux : l'exemple des politiques jeunesse*. Communication aux «*Rencontres jeunes et sociétés ?*», Montpellier, 2010.
- Rarrbo Kamel, *Politique jeunesse et discriminations : regards critiques sur l'intervention publique locale en direction des enfants et des jeunes*. Communication au RT «*Jeunesse, âges de vie, générations*», III^e Congrès de l'association française de sociologie, Paris, 2009.
- Schneider Valérie, *Loisirs et pratiques culturelles des jeunes*, Observatoire des inégalités, 2009.
- Singly François (de), *Les adonaissants*, Armand Colin, 2006.
- Singly François (de), *Comment aider l'enfant à devenir lui-même ?*, Armand Colin, 2009.
- Cécile Van De Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008.
- Zaffran Joël, *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*, PU Rennes, coll. «*Le sens social*», 2010.
- Zaffran Joël, *Les collégiens, l'école et temps libre*, Paris, La Découverte, 2000.

Pour tout renseignement complémentaire,
contacter Bernard Saint Germain
par téléphone : 01 58 50 75 75
ou par mail : bernard.saint-germain@caissedesdepots.fr

CONCEPTION-RÉALISATION

Edire / Studiograph

La démarche «Politique jeunesse et intercommunalités» est proposée aux territoires voulant mettre en place ou développer des projets adaptés aux jeunes de 12 à 25 ans.

Depuis son expérimentation avec trois communautés de communes, elle a été mise en œuvre par plus d'une vingtaine de territoires. Dans ce document, des élus et des techniciens témoignent de ses incidences concrètes.

Elle propose aux élus et acteurs concernés de considérer la présence des jeunes du territoire comme un potentiel de ressources et de richesse sociale, et elle y associe ces jeunes : quels regards portent-ils sur leur territoire ? Pourraient-ils être contributeurs de projets les concernant ?

L'objectif est d'appréhender tous les aspects de la vie des jeunes sans se cantonner à la seule dimension occupationnelle, et de rechercher des réponses adaptées aux multiples facettes que recouvre le terme «jeunesse».

DÉMARCHE TERRITOIRES ET VIE SOCIALE



Fevrier 2015

Commande

Référence : E195

Mairie-conseils diffusion
SDL329

16, rue Berthollet

94110 Arcueil

Tél : 01 58 50 17 00

Fax : 01 58 50 00 74

www.mairieconseils.net

Mairie-conseils

72, avenue Pierre-Mendès-France
75914 Paris cedex 13

Une initiative

